

Le magazine de la Confédération des syndicats nationaux

Mars 2008, numéro vingt et un

Perspectives



Télé – Quotidien – Radio – Hebdo

Le journalisme en quatre temps





Rapport Castonguay

La double personnalité du ministre de la Santé

Quelques heures après le dépôt du rapport Castonguay, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, tentait de se faire rassurant, tellement rassurant que les journaux titraient le lendemain : « Le rapport Castonguay aux oubliettes ».

Je suis pour ma part beaucoup plus prudente : derrière le bon docteur Couillard se trouve une personnalité cachée. Et ce sont les *mais* du ministre et surtout *ce qu'il ne nous dit pas* qui nous renseigne le mieux sur sa logique. Nous sommes, bien sûr, rassurés de l'entendre dire NON à un recours accru aux assurances privées, *mais*, en même temps, il conserve toute la latitude ; sa loi 33 lui permettant d'ajouter d'autres chirurgies

à la liste hanche, genou, cataracte, par simple voie de décret.

Le ministre rejette la cohabitation des médecins dans les secteurs public et privé en raison de la pénurie de personnel actuelle, *mais* laisse la porte ouverte, pour le jour où cette pénurie sera résorbée. Bonjour, les inégalités : la pratique mixte des médecins ouvrira la voie à des abus parce que les médecins auront tout intérêt à allonger les listes d'attente du système public pour aiguiller les patients vers leur pratique privée, plus lucrative.

Sur une question, le ministre a été clair : il préfère l'allègement du fardeau fiscal des contribuables à l'injection d'argent neuf dans la santé, contrairement au souhait exprimé par la majorité de la population. Après avoir clamé que le système de santé public courait directement vers la catas-

trophe lors du forum *Briller parmi les meilleurs*, voilà qu'il n'a plus besoin de nouvelles sources de revenus. Tout va pour le mieux : les gains de productivité vont tout régler ! Il rejette donc du revers de la main la proposition de récupérer le point de pourcentage de la TPS laissé libre par Ottawa. En clair, le mantra du Parti libéral du Québec : les baisses d'impôt passent avant la santé.

OUI À DES PROJETS DANGEREUX

Pire encore, le ministre manifeste un intérêt pour une franchise en fonction du nombre de visites chez le médecin et du revenu de l'utilisateur : un ticket modérateur déguisé en une forme peu subtile de taxe à la maladie. Même s'il dit que cette dernière idée est difficilement réalisable, le ministre Couillard reste ouvert au débat ! Que dire



Dossier Éducation Des défis perpétuels

4



du silence entourant la privatisation, d'ici cinq ans, de la gestion des CHSLD publics prônée par le rapport Castonguay.

Finalement, le ministre dit OUI à des projets pilotes où les agences deviennent des acheteurs de services et les patients des sources de revenus! Son projet de règlement sur les centres médicaux spécialisés tente de contourner la Loi canadienne de la santé, en conférant l'exclusivité des chirurgies de la hanche et du genou faites dans ces centres (et de tout traitement requérant un hébergement postopératoire de plus de 24 heures, donc une hospitalisation) aux seules cliniques privées de médecins non participants au régime public.

Pendant ce temps, il qualifie d'historique, la première intervention chirurgicale réalisée à la clinique RocklandMD, alors que les salles d'opération de l'hôpital du Sacré-Cœur sont sous-utilisées. Il encourage la multiplication de ce genre d'entente entre les hôpitaux et des cliniques privées associées, alors que ces expériences ont été des échecs en Grande-Bretagne, selon le *British Medical Journal*.

UN SIGNAL CLAIR

Le ministre de la Santé et des Services sociaux doit donner un signal clair de sa volonté de consolider le réseau public. Les solutions sont dans le public et non dans le privé. Surtout, nous souhaitons qu'il ne profite pas de l'effet médiatique du rapport pour passer en douce son projet de règlement sur les centres médicaux spécialisés. Le ministre doit éliminer une fois pour toutes les zones grises de sa loi 33 pour mettre fin à la confusion qui règne depuis son adoption et qui permet toute sorte de folies comme le courtage de soins médicaux, les consultations par Internet et la multiplication des cas RocklandMD. Une lutte est à mener pour préserver notre système public et régler les problèmes d'accessibilité. L'heure est à la mobilisation. C'est pourquoi je vous invite à signer en grand nombre notre pétition au www.votezante.com et à participer à la manifestation nationale du 3 mai prochain à Montréal.

Claudette Carbonneau



Journalisme En quatre temps

10

Au cœur des marginaux

16



Z. Billette On ne baisse pas les bras

20

Le 8 mars à 100 ans

27



Dans les prisons américaines

28



L'invité Ghislain Picard

La question autochtone Trop facilement oubliée

31



À l'heure de l'économie du savoir



Le développement économique et l'économie du savoir posent des défis sans cesse renouvelés au système d'éducation. Chaque ordre d'enseignement comporte ses enjeux, ses difficultés. Perspectives CSN propose un tour d'horizon, 40 ans après la création des cégeps, pour voir où nous en sommes quant à l'égalité des chances — filles et garçons, milieux ruraux et urbains —, puis explorer les liens entre l'éducation et la qualité des emplois. Dans une économie et une société en pleine transformation, le niveau de savoir et de connaissances exigé est en croissance continue.

DOSSIER

ÉDUCATION

Photos : Alain Chagnon

par Pierre-Luc Bilodeau

L'école publique Des dangers à l'horizon ?



Guy Rocher

rappelle que la bataille pour la démocratisation de l'éducation n'est toujours pas gagnée...

Guy Rocher a été un des observateurs privilégiés de cette révolution de l'éducation, notamment à titre de membre de la commission Parent au début des années 60. Lors d'une entrevue accordée à des représentants de la CSN¹ cet automne, le

Il y a 40 ans, dans la foulée de la Révolution tranquille, naissaient les premiers cégeps. En soufflant ces 40 bougies, force est de constater à quel point le paysage du système d'enseignement au Québec s'est transformé depuis le célèbre rapport Parent. En faisant le bilan de cette grande réussite, le sociologue Guy Rocher nous

sociologue reconnaissait d'emblée l'impact positif de ces travaux et des chambardements sans précédent qui en ont découlé.

« Le rapport Parent voulait rendre les institutions d'enseignement accessibles à tous, sans aucune forme de discrimination et ce fut un succès. [...] Il y avait dans le vieux système

d'éducation beaucoup de discrimination, en particulier à l'égard des filles. Il favorisait une élite économique, mais aussi intellectuelle. Peu de monde ordinaire pouvait y accéder. »

Les statistiques sur la représentation féminine dans les cégeps sont révélatrices. En 1967, le taux d'inscription des filles représentait 25 %. Ce pourcentage a augmenté constamment pour se situer à 58 % en 2003. Les filles dominent aujourd'hui en nombre à tous les ordres de l'enseignement postsecondaire, exception faite du doctorat.

Guy Rocher craint maintenant le déséquilibre grandissant entre les filles et les garçons. « Nous voilà devant une génération d'hommes en déficit, autant en nombre que psychologiquement. Ils se sentent inférieurs devant le succès des filles. »

Le Conseil supérieur de l'éducation se montre également très

préoccupé par le phénomène persistant du décrochage scolaire chez les garçons. Cette situation semble avoir un impact sur l'accès aux études et aux diplômes de la population québécoise. « L'amélioration a été très rapide, jusqu'en 1985, pour ralentir et atteindre un plateau, voire diminuer, à partir du milieu des années 90. »

Le retour des inégalités

Selon M. Rocher, une autre menace guette le système d'éducation : la perte de polyvalence. Le cloisonnement se pratique de plus en plus, dans les cégeps notamment, sous prétexte d'une spécialisation, d'une adaptation à une région ou d'un processus de décentralisation. « La polyvalence est une des conditions de démocratisation du système, pour en assurer la souplesse », explique-t-il. À l'époque du rapport Parent, le constat était clair : « partout dans le monde occidental, on se préoccu-

Le Québec à l'heure des choix

La société québécoise est confrontée à des choix importants en matière d'éducation. Les enjeux sont de toute première importance pour son avenir : démographie, financement, qualité de l'enseignement et accessibilité.

Comme la plupart des États industrialisés, le Québec connaît une double réalité démographique : celle de l'exode des jeunes en région éloignée et du vieillissement de la main-d'œuvre, ce qui risque de compromettre la qualité de l'enseignement et l'égalité des chances.

« Entre 2006 et 2010, la moitié du personnel des cégeps aura ac-

Par ailleurs, elle soulève la question de la qualité des programmes offerts dans les régions éloignées. Le déclin démographique en Abitibi, au Saguenay-Lac-Saint-Jean ou en Gaspésie force les cégeps à fermer des programmes et à réduire l'offre, ce qui pose la question de l'équité entre la clientèle étudiante des régions et celle des grands centres. « Dans certains cégeps, il y a des programmes avec trois ou quatre étudiants par classe. Ça force parfois les collèges à fermer ces derniers. »

les cégeps en région, parce que dans 10 ou 15 ans, il faudra qu'on ait des programmes dans toutes les régions malgré tout. »

Pour le gouvernement, la démographie décroissante peut représenter des économies, mais pour le président de la FNEEQ, le maintien des dépenses publiques est essentiel. « La qualité de la formation en région doit être au rendez-vous et les moyens doivent suivre. »

Élèves en difficulté

La question du financement est incontournable autant pour l'enseignement supérieur que pour le primaire et le secondaire, où la réussite des élèves semble de plus en plus fragile.

« On cherche, aujourd'hui, à intégrer les élèves en difficulté, expli-

paît de l'absence de ponts entre les différents ordres d'enseignement ; un étudiant dans une orientation donnée ne pouvait revenir en arrière ou en changer. C'était une impasse, un cul-de-sac. Et on voudrait retourner vers ça, encore une fois ? »

La concurrence entre les institutions entraîne inévitablement des gagnants et des perdants, estime Guy Rocher. Il donne en exemple le système américain, construit pour reproduire les inégalités sociales. « Un fruit de la mentalité néolibérale, comme si la concurrence était bonne en tout. On en verra les effets pervers ! »



1. Les citations de Guy Rocher sont tirées d'une entrevue réalisée par Marielle Cauchy, Jacques Gauthier et Conrad Saint-Jean, publiée dans la brochure *40 ans ! Les cégeps présents... et pour longtemps !*, CSN, décembre 2007.



Marlène Rae

cé à la retraite, explique Marlène Rae, présidente du secteur soutien cégeps de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN). La situation est inquiétante parce qu'il y a beaucoup de personnes expérimentées qui partent en peu de temps. D'un autre côté, il y a des jeunes qui arrivent, mais il y a très peu d'employées entre ces deux groupes d'âge. » Cette situation risque de compromettre la transmission de connaissances au sein des cégeps.



Ronald Cameron

Ronald Cameron, président de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), abonde aussi en ce sens. « À Gaspé, par exemple, le collègue sera forcé de n'offrir qu'une demi-douzaine de programmes. Pourtant, il y a quelques années, il y en avait entre 15 et 20. À Sept-Îles, on vit aussi une situation semblable. On doit se poser la question : comment dessert-on ces populations ? Il faut un plan d'urgence pour



Ronald Gauthier

que Ronald Gauthier, président du secteur scolaire de la FEESP-CSN. Mais ça doit se faire avec l'appui de ressources suffisantes, ce qui n'est pas toujours le cas. Les commissions scolaires doivent mettre l'argent



► nécessaire pour diminuer le ratio enseignant/élèves et la proportion d'élèves en difficulté. On risque de compromettre la réussite des élèves réguliers si ce processus d'intégration est mal géré. »

« Il y a des élèves facilement influençables, explique-t-il. Prenons l'exemple de garçons qui vivent des difficultés, mais qui pourraient réussir en travaillant. S'ils se retrouvent dans une classe avec trois ou quatre élèves qui ont des troubles de comportement, ils peuvent trouver ça bien amusant de narguer le professeur et lui faire péter les plombs ! »

Non seulement les élèves compromettent-ils leur réussite, mais

aussi le travail de l'enseignant, qui doit maintenant composer avec plusieurs élèves turbulents, explique Ronald Gauthier. « Il faut s'assurer d'un appui constant des techniciennes et des techniciens en éducation spécialisée, sinon on se retrouvera avec de plus en plus de professeur-es dont les postes resteront temporairement vacants... pendant longtemps. Et pour les remplaçants, cela constitue aussi un travail de fou », ajoute-t-il.

La même situation survient dans les services de garde. « Un élève en difficulté dans une classe éprouvera les mêmes problèmes en dehors de la classe », estime Ronald Gauthier.

Il s'inquiète d'ailleurs de la pénurie de personnel qui commence à toucher le milieu de l'éducation. Chez les employé-es de soutien, les besoins se font sentir particulièrement pour les travailleurs manuels qualifiés, en raison de l'écart salarial entre le privé et le public, ainsi que dans les services de garde, à cause du nombre

d'heures limitées qu'obtiennent plusieurs éducateurs et éducatrices, qui peuvent être tentés par les centres de la petite enfance.

S.O.S. profs

La pénurie de main-d'œuvre risque d'être importante au sein de la profession enseignante. Celle-ci a mauvaise presse depuis quelques années et n'est plus attrayante pour les jeunes. « On nous voit comme des gens qui ont deux mois de vacances et qui ne font rien le reste de l'année, déplore Ronald Cameron. On doit renouveler le personnel, mais les conditions de travail et la reconnaissance ne sont pas au rendez-vous. »

Les enseignantes et les enseignants doivent faire face à une tâche qui s'alourdit avec la multiplication des conflits interpersonnels et les problèmes d'apprentissage. Les classes surchargées de certains cégeps causent également bien des maux de tête. « À Montréal, par exemple, un

professeur de français peut se retrouver avec une classe de 160 étudiantes et étudiants et il doit corriger leurs travaux de plusieurs pages », ajoute-t-il. Dans ce contexte, il devient difficile de motiver les jeunes à étudier jusqu'à la maîtrise pour faire carrière dans l'enseignement collégial.

Au service des entreprises

Dans les cégeps, la pression est forte pour dissocier la formation technologique de l'éducation à la citoyenneté, et ce, en raison des impératifs de l'économie et des entreprises. La situation est similaire dans les universités, où les fonds de recherche semblent de plus en plus orientés vers la recherche « utile », subventionnée par le privé. « Or l'école est au service d'une société, pas du marché », déplore Ronald Cameron, qui voit là une tendance dangereuse.

Relève syndicale

La relève syndicale dans les cégeps représente tout un casse-tête selon Marlène Rae, présidente du secteur soutien cégeps de la FEESP-CSN. La vague de départs à la retraite oblige le recrutement d'une relève, mais celle-ci hésite à s'impliquer.

« Autrefois, après deux ans de travail dans un cégep, on obtenait la sécurité d'emploi. Aujourd'hui, on peut rester précaire bien longtemps. Quand quelqu'un quitte, le travail est souvent transformé en projet spécifique ou en poste à temps partiel, une façon de laisser l'employé-e en situation de précarité. Il est alors normal que celui ou celle qui veut impressionner l'employeur n'ose pas s'impliquer dans le syndicat. Ce n'est pas facile de faire en sorte que les gens s'engagent. On doit aussi leur faire comprendre la raison d'être du syndicat, leur montrer à quoi ça sert un grief. Il faut retourner à la base. »



Photo : Michel Giroux

Les institutions d'enseignement supérieur

Un impact sur le développement régional



Au-delà de leur mission première, les cégeps et les universités du Québec sont d'importants moteurs de développement des régions. À propos, que seraient les régions sans les institutions d'enseignement supérieur ?

« Les régions se videraient de leurs jeunes, répond Louise Bérubé, présidente du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Rimouski. Ils partiraient à Québec ou à Montréal et ne reviendraient pas. Par contre, les étudiants qui viennent de la région trouvent des stages à Baie-Comeau, à Gaspé ou à Amqui, parce qu'ils connaissent déjà des gens là-bas. Ils restent attachés à leur milieu et ils y retournent pour travailler par la suite. »



Louise Bérubé

Les étudiantes et les étudiants sont aussi des consommateurs qui fréquentent les cafés, les bars, les restaurants et d'autres commerces, en plus d'assister aux activités sportives et culturelles, ce qui contribue au développement économique dans l'immédiat. Et ils ne sont pas tous natifs de la région, explique Louise Bérubé. « Dans les programmes de transport maritime et de développement régional, nous avons beaucoup d'étudiants étrangers provenant

de pays africains, européens ou de l'Île de la Réunion, et ça augmente chaque année. Certains restent ici après leurs études ; ils apportent du sang neuf. »

Le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie sont déjà affectés par l'exode des jeunes, tout comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Daniel Mary, président du Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep de Saint-Félicien, partage la même analyse. « Les cégeps aident à maintenir le plus de jeunes possible dans la région. Mais aussi, sans le cégep, une partie des élèves n'irait pas étudier ailleurs : ils termineraient leurs études secondaires et ça s'arrêterait là. »

Un acteur de la vie régionale

Le cégep de Saint-Félicien s'est bâti, depuis sa fondation en 1971,



Daniel Mary

une expertise en gestion intégrée des ressources forestières, en tourisme et en développement durable. Beaucoup de programmes sont donc directement liés à des secteurs économiques de la région. Au fil des années, l'institution s'est impliquée dans plusieurs dossiers socio-économiques régionaux. « Par exemple, le

collège est intervenu dans le dossier de la crise forestière, pour éviter l'hécatombe dans les usines de sciage, en proposant des plans d'action aux entreprises et aux municipalités concernant la gestion de la forêt », lance Daniel Mary.

Par ailleurs, les stagiaires en techniques du milieu naturel interviennent pour la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel pour des fonctions récréotouristiques ou pour le développement municipal.

Les cégeps et les universités du Québec rayonnent partout en région. Le cégep de Saint-Félicien offre des attestations d'études collégiales dans plusieurs villages cris et inuit. Ce sont principalement des formations en techniques de garde et en éducation spécialisée en milieu autochtone et inuit. Pour sa part, l'Université de Rimouski offre des cours à une clientèle adulte à temps partiel jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine. « J'ai moi-même donné des cours à des enseignants à Paspébiac, à Chandler et à Carleton », explique Louise Bérubé.

Les cégeps et les universités du Québec, qui disposent en grande majorité de salles de spectacles de qualité, sont également des lieux de diffusion culturelle. Cela permet à la population de toutes les régions d'accueillir des artistes en tournée et d'autres événements artistiques importants.



Lors de la campagne sur l'avenir des cégeps, *Le maintien et le développement des cégeps : une clé pour le développement régional et local*, des représentantes et des représentants de la CSN, des conseils centraux, de la FEESP et de la FNEEQ entretenaient en 2005 et 2006 une vaste tournée des régions du Québec.



Formation en milieu de travail Un virage qui s'impose

À l'heure de l'économie du savoir, le Québec doit s'imposer comme une société instruite et capable de s'adapter aux nouvelles technologies. Selon plusieurs, la formation en milieu de travail deviendra la pierre angulaire de ce virage.

« C'est un vaste chantier dans lequel on s'est inscrit, souligne Denise Boucher, vice-présidente de la CSN. Aujourd'hui, les sociétés et les individus ne peuvent pas croire qu'ils vont s'en tirer sans formation. Le Québec doit s'assurer de conserver des emplois dans des domaines qui demandent de plus en plus de connaissances et de compétences. Aussi, pour faire face à la compétition des pays comme la Chine, on doit être capable d'innover avec des standards plus élevés. »

La constante évolution des technologies et les nouvelles exigences du marché du travail sont des raisons majeures qui motivent les gens à s'inscrire dans une démarche de formation continue. Cela touche autant le garagiste, que le conducteur de machineries, la secrétaire ou l'enseignante. « C'est un défi par lequel tout le monde est interpellé, rappelle-t-elle.



Denise Boucher

« Aujourd'hui, les lacunes en formation engendrent des drames importants, explique la vice-présidente de la CSN. Quand une scierie ferme, les gens peu scolarisés sont dépourvus et éprouvent de graves difficultés à se trouver un nouvel emploi.

« Lors de fermetures d'usines, des comités de reclassement se sont rendu compte qu'il y avait beaucoup de gens sous-scolarisés. C'est le cas dans le secteur du papier ou des alumineries. Le syndicat doit donc se préoccuper de cette question et interpeller l'employeur afin de permettre aux travailleuses et aux travailleurs d'avoir accès à la formation avant que le drame ne

surviene et d'éviter qu'ils ne se retrouvent devant rien. »

Le gouvernement reconnaît également l'importance de la formation continue. Emploi-Québec dispose de sommes d'argent, notamment pour favoriser le reclassement de la main-d'œuvre, mais aussi pour l'alphabétisation et la francisation.

La reconnaissance des compétences

« En Abitibi, par exemple, il manque de monde pour travailler dans les mines. En même temps, il y a des mises à pied massives dans la foresterie. Logiquement, on pourrait penser qu'on peut passer facilement d'un métier à un autre, mais les milieux de travail sont complètement différents et exigent d'autres compétences. Il faut d'abord reconnaître aux travailleurs celles acquises dans leur milieu de travail et leur permettre d'en acquérir de nouvelles pour qu'ils puissent occuper ces nouveaux emplois », explique Denise Boucher.

L'imprimerie est un secteur affecté par les changements technologiques, où la formation en entreprise est

incontournable. « Un compagnon d'expérience est jumelé avec une personne jusqu'à ce qu'elle soit capable de remplir toutes les fonctions. On décortique et on explique toutes les étapes de la machinerie », dit Stéphane Pimparé, vice-président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt.



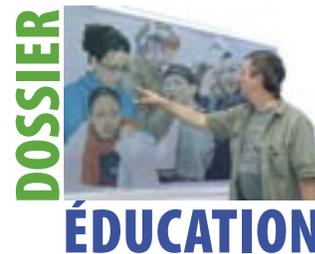
Stéphane Pimparé

Les programmes d'apprentissage développés par les comités sectoriels de main-d'œuvre, financés en partie par Emploi-Québec, permettent aux employé-es d'obtenir un certificat de qualification émis par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Celui-ci permet aux travailleurs de faire valoir leurs compétences lors de coupe de personnel ou de fermeture d'usine. « Les gens n'ont pas toujours suivi un cours en imprimerie, rappelle M. Pimparé. On en voit beaucoup qui commencent comme aide générale et travaillent ensuite sur une presse. S'ils n'ont pas de formation reconnue, c'est difficile de se replacer, même s'ils manœuvrent la machine depuis longtemps. Mais avec ces certificats-là, une personne peut travailler partout. » La formation permet aussi de progresser dans l'entreprise.



Formation continue L'exemple de Gaz Métro

Depuis 2002, les techniciennes et les techniciens de Gaz Métropolitain travaillent quatre jours par semaine, au total 36 heures, alors qu'ils sont payés pour 40 heures. Cette situation avantageuse résulte d'une concession faite à l'entreprise lors de la négociation de la convention collective : se former à la polyvalence...



« **L'**employeur obtenait plus de flexibilité en ce qui concerne la main-d'œuvre, raconte Michel Charron, président du syndicat des employé-es de Gaz Mé-



Michel Charron

tropolitain. Par exemple, s'il y avait une fuite de gaz à Berthier et qu'il n'y avait pas de technicien "exploitation" capable d'effectuer le travail nécessaire, il fallait en attendre un de Laval pour intervenir, ce qui occasionnait un retard important. Mais maintenant, quelqu'un qui est à Berthier, peu importe son titre d'emploi, peut le faire. Ce fut un gros morceau dans la convention de 2002. »

Pour obtenir la polyvalence, une formation de base de 45 heures a été imposée aux techniciens « acquisition », qui faisaient notamment l'inspection de nouvelles installations, mais pas d'intervention d'urgence. Ceux-ci peuvent maintenant « sauter dans le trou » et participer à une réparation si la situation l'oblige. « En partant, les gens étaient parfois réticents, se rappelle le président du syndicat. C'est comme demander à un plombier de devenir électricien. Ils trouvaient ça dur, mais en même temps, ils appre-

naient de nouvelles technologies. Ce qu'ils ont été chercher, aussi, c'est une qualité de vie. »

« Certains avaient plus d'instruction et se voyaient à un autre niveau, révèle Robert Tremblay, formateur chez Gaz Métropolitain. Mais maintenant, tout le monde est en quelque sorte sur un pied d'égalité. Les gens découvrent que certaines tâches (souvent manuelles) exigent plus de responsabilités que ce qu'ils estimaient. Ce qui fait en sorte qu'ils se sentent encore plus valorisés, parce qu'ils se voient jouer un rôle plus important. »

Une main-d'œuvre qualifiée

L'entreprise Gaz Métropolitain est soucieuse de compter sur une main-d'œuvre qualifiée. La compagnie est à l'origine d'une école de formation à Boucherville, où on retrouve un

laboratoire de 20 000 pieds carrés et des équipements à la fine pointe de la technologie. Les employé-es d'autres entreprises gazières y sont également formés.

« Pour les nouveaux employés, nous avons également des stages sur la route, poursuit-il. Ils sont accompagnés d'une personne expérimentée pendant 60 jours. Les plus anciens veulent partager leurs connaissances, ce qui est une richesse importante. Nous avons actuellement 40 personnes qui les guident et les conseillent sur une base volontaire. Pourtant, ils ne font pas un sou de plus avec ça. »

La compagnie offre également des formations de perfectionnement récurrentes et obligatoires.

« On veut que les gens atteignent un certain niveau, qu'ils soient débrouillards, minutieux et qu'ils tra-



Robert Tremblay

vailent en toute sécurité », conclut Robert Tremblay.

Michel Charron abonde dans le même sens. « Les gens de réseau gagnaient un dollar de moins l'heure que ceux du service. On a maintenant une parité salariale. Grâce à cette formation, les deux groupes ont fait connaissance et aujourd'hui les gens se parlent plus. »



L'école de formation de Gaz Métropolitain comporte un laboratoire de 20 000 pieds carrés et des équipements à la fine pointe de la technologie.

Le journalisme en quatre temps

Chaque jour, une armée de journalistes de la télévision, de la radio ou encore de publications écrites s'affaire pour nous informer afin que nous puissions nous forger une opinion sur divers sujets. *Perspectives CSN* a suivi des membres de la FNC-CSN dans leur journée de travail, histoire de vous donner un aperçu du cheminement des nouvelles qui alimentent notre quotidien.

La télévision : un média exigeant mais passionnant

par Michelle Filteau

Il est 9 h 30. Nous sommes à l'École des métiers de la construction où a lieu une conférence de presse sur les pénuries de main-d'œuvre appréhendées en 2012. Les mines, la construction et la santé seront parmi les secteurs les plus touchés. Jean-Philippe Cipriani est aux aguets. « Dans ce métier, on ne sait jamais ce qui nous attend. J'adore l'adrénaline que cela procure. Si on est curieux, on apprend toujours quelque chose de nouveau. » Après avoir fait sa lecture quotidienne des journaux sur le Web, ce jeune journaliste de la télévision de Radio-Canada à Montréal commence sa journée sur le « terrain », avec lequel il est tombé amoureux.

Le 11 octobre 2001, un mois après les événements du 11 septembre, Jean-Philippe commence sa carrière dans les pages sportives du Web de la société d'État. Après des études en journalisme à l'UQAM et un stage au quotidien *Le Soleil*, il est successivement passé du Web à la radio, puis à la télévision de Radio-Canada, où il a la chance de faire ses débuts en compagnie de Louis Lemieux à titre de chroniqueur-webmestre. Puis, il y a deux ans et demi, on lui propose un stage d'été au journal télévisé. C'est là qu'il découvre sa grande passion pour le travail terrain.

Jean-Philippe Cipriani
en conférence de presse

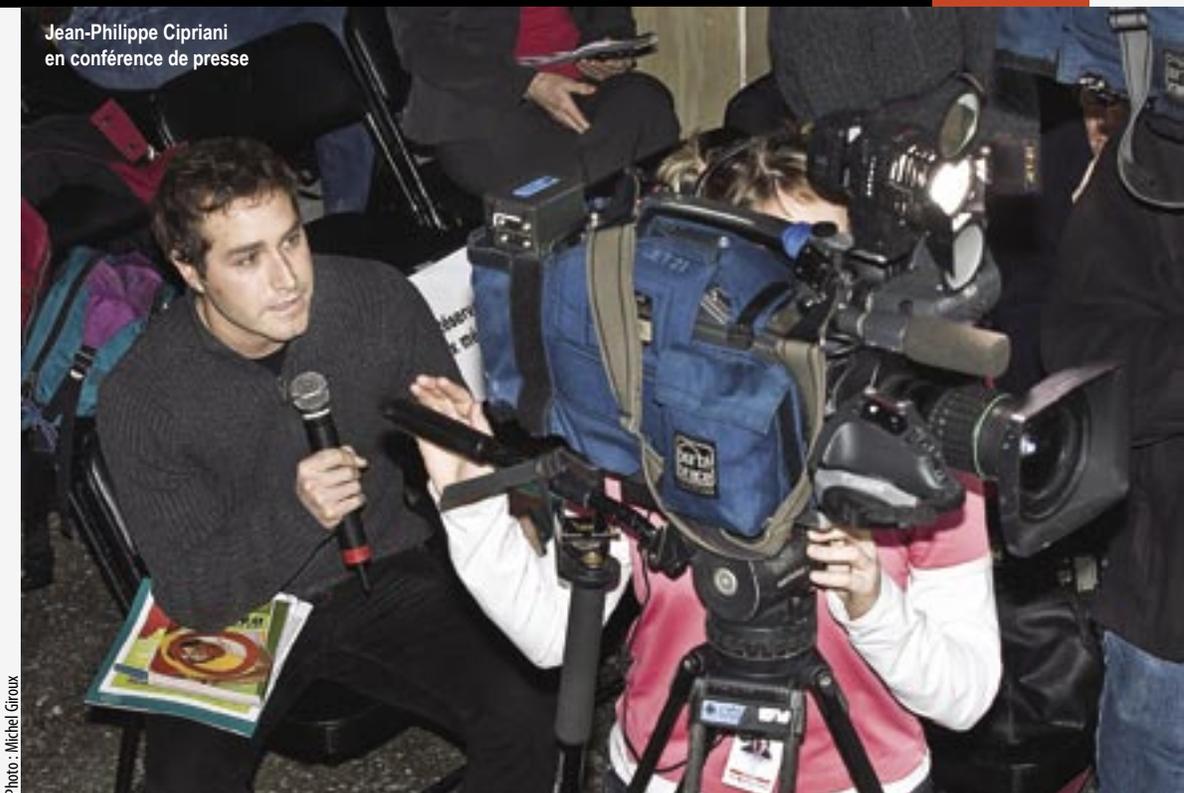


Photo : Michel Giroux

Reporter télé

« On reçoit d'abord une affectation. Il peut s'agir d'une conférence de presse ou d'un suivi sur une nouvelle qui fait la manchette des journaux. Il ne faut pas se contenter des déclarations des porte-parole, il faut incarner la nouvelle, la faire vivre, la faire évoluer, expliquer le reporter.

« Un bon journaliste devrait être capable de se débrouiller avec n'importe quel sujet, même en économie. C'est ça le défi ! » Curiosité, passion et efficacité, tels sont les trois préalables selon Jean-Philippe. « C'est un peu comme en restauration, il ne faut pas gaspiller ses pas. Il faut que les déplacements soient efficaces et utiles.

Il faut bien cibler et toujours avoir un plan B, si jamais une entrevue est annulée. Le téléjournal n'attend pas. Il faut aussi maîtriser le direct et les technologies puisque maintenant tout se fait par ordinateur. »

Les nouvelles technologies

Jean-Philippe Cipriani fait partie de cette jeune génération de journalistes nourris par le Web, les nouvelles technologies et les informations en continu. « La multiplication des plateformes n'est pas nécessairement synonyme de multiplication des contenus, néanmoins cela permet de véhiculer plus d'informations. »

Intégrité, véracité et équilibre, voilà le défi quotidien d'un jeune qui se dit privilégié de travailler à Radio-Canada. « Nous avons, comme journaliste, une responsabilité sociale. On se sent vraiment utile lorsqu'on fait évoluer les choses, qu'on trouve un *scoop* ou encore l'angle que les autres n'ont pas trouvé. C'est cela la beauté du métier : le journalisme est vraiment un métier très enrichissant ! »

La nouvelle au quotidien

par Benoit Aubry

Dans l'autobus qui m'amène au cœur du quartier Saint-Roch, dans la basse-ville de Québec, là où logent depuis quelques années les bureaux du quotidien *Le Soleil*, une femme confirme à sa voisine : « Oui, ils en parlent dans *Le Soleil!* »

Chaque jour de la semaine, ils sont 110 800 lecteurs à s'informer auprès de ce journal. Le dimanche, le lectorat monte à 116 100, puis il grimpe à 169 900 le samedi. Il est distribué dans la grande région de Québec, dans l'est du Québec, à Montréal, à Ottawa et en Floride.

Le Soleil est nourri quotidiennement par ses 250 artisanes et artisans aguerris : 115 employé-es à la salle de rédaction, 55 journalistes au reportage, 26 au pupitre et 14 collaborateurs régionaux qui recueillent la nouvelle de Portneuf jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine. La grande majorité d'entre eux sont regroupés au sein de trois syndicats, tous affiliés à la CSN.

Le 29 janvier, la journaliste Annie Morin a accepté de me faire vivre une journée parmi eux. Cette spécialiste du secteur agroalimentaire a eu la piqure du journalisme à l'Université Laval. Après un stage au *Soleil* de 1995 à 1997 et un séjour de deux ans au *Droit* d'Ottawa, elle revient à Québec.

Rechercher et vérifier la nouvelle

L'immense salle de rédaction est plutôt calme cet avant-midi. « Il n'y a pas de journée de travail "normale" dans un quotidien, explique-t-elle. Un événement peut survenir n'importe quand. » Si les journalistes affectés aux actualités courantes sont fréquemment à l'extérieur, d'autres, comme Annie, planifient souvent des dossiers, au journal, à plus long terme : « Je lance plusieurs lignes à



l'eau. » Elle est constamment à la recherche de la nouvelle ; les sujets ne manquent pas. Elle téléphone, interviewe, vérifie et rédige.

Annie se considère privilégiée d'exercer ce métier : pouvoir poser les questions qu'elle veut, apprendre, partager l'information, rencontrer des gens intéressants, échanger avec les autres journalistes et avoir le plaisir d'écrire. « Est-ce stressant ? » « Rechercher la vérité, bien comprendre des sujets parfois très complexes pour les rendre correctement, travailler dans un milieu compétitif peut devenir stressant, mais il y a toujours ce petit sentiment d'exaltation qui existe, particulièrement lors d'événements spéciaux comme les soirées d'élection. »

En matinée, je suis invité à la réunion biquotidienne des responsables de la production. Toutes les nouvelles prévues pour l'édition du lendemain y sont énumérées et brièvement commentées. La seconde rencontre aura lieu en fin d'après-midi pour une mise à jour.

Au-delà de la nouvelle

« Nous essayons de produire des dossiers, des analyses qui vont au-delà de la nouvelle instantanée. Par exemple, lors de la fusillade au collège Dawson, à Montréal, *Le Soleil* du lendemain titrait : "Pourquoi?" »



Photos : Louise Leblanc

Annie Morin

explique Mylène Moisan, directrice de l'information.

À 14 h, j'accompagne le journaliste Yves Therrien à une conférence de presse. De retour au journal, vers 15 h, la fébrilité est palpable. Les nombreux journalistes qui étaient sur la route sont de retour pour rédiger leurs textes, tandis que les pupitreurs s'affairent à mettre en page les nouvelles du lendemain.

J'observe un va-et-vient incessant dans le bureau du chef des nouvelles, Gilles Carignan. Les yeux sont rivés sur les écrans, la concentration des journalistes est intense, les doigts s'affolent sur les claviers. Annie Morin reçoit enfin les chiffres qu'elle attendait pour publier une information.

La radio : un défi constant

par Michel Crête

Yanick Lévesque évoque encore avec plaisir son arrivée à CJSO. « Tu as trois mois pour faire tes preuves, mon jeune ! » lui avait lancé le propriétaire. C'était en 1993, il y a déjà 15 ans. Depuis, Yanick Lévesque et six autres animateurs-journalistes-lecteurs de nouvelles, scripts et secrétaires, membres du syndicat, auxquels s'adjoignent des collaborateurs et des représentants en publicité s'activent à mettre en onde une bonne radio à Sorel-Tracy. Tout un défi en cette ère de l'Internet pour l'équipe de CJSO 101,7 FM, une station de radio privée, indépendante des grands réseaux, et située à une heure à peine de Montréal.

Être le premier

« Internet a tout changé. Avant, on avait plus de temps pour traiter une nouvelle. Aujourd'hui, c'est l'instantanéité. En l'espace d'une heure, la nouvelle régionale est déjà rendue à Montréal, observe notre interlocuteur. Dans ce contexte, il faut se battre pour être le premier à couvrir la nouvelle. »

Le samedi soir 9 février, un homme âgé de 65 ans a perdu la vie dans un incendie à Sainte-Anne-de-Sorel. Dès le dimanche matin, Yanick Lévesque diffuse la nouvelle. Le samedi 16 février, différentes personnalités politiques procèdent à l'inauguration du nouveau centre récréatif de Saint-David, près de Yamaska. Le centre avait été la proie des flammes, le 31 décembre 2006. Son camarade Jean-Marc Lebeau, à l'emploi de CJSO FM depuis six ans, sera sur place.

Photo : Philippe Manning



Yanick Lévesque

Yanick Lévesque couvre également Le Mission, l'équipe locale de la Ligue nord-américaine de hockey. En plus des parties à domicile, le vendredi soir et le dimanche, il accompagne l'équipe dans d'autres villes. En route, il va « canner » des reportages en préparation du match. Durant la saison de hockey, sa semaine de travail s'étend du lundi au dimanche. À la station vers 10 h, il entre en ondes avec Jean Lemay, à l'animation, de 15 h à 17 h. Il assurera la couverture d'événements en soirée et verra à préparer l'émission d'affaires publiques *Terminus*, diffusée le vendredi sur l'heure du lunch.

De la rigueur

« Normalement, selon la convention collective, on est tenu de travailler six heures et demie par jour durant une semaine de travail de cinq jours. Mais c'est certain qu'on ne laissera pas tomber une information importante. Sans chercher nécessairement la primeur, on vise la pertinence et la

qualité de l'information », explique Jean-Marc Lebeau. Ce travailleur de l'information d'expérience entre à CJSO à 4 h 45 du matin. À 6 h, il livre son premier bulletin de nouvelles régionales. D'autres suivront. Des bulletins de nouvelles nationales également.

Du jugement

« Personnellement, confie-t-il, je trouve ça plus stressant les journées de couverture d'une scène de crime ou d'incendie. Je vais m'efforcer d'écrire sur ces événements qui m'affectent, sans trop utiliser de superlatifs. Nous sommes dans un petit milieu. Tout le monde se connaît. Confrontés à certains drames, il faut faire preuve de délicatesse. » L'actualité économique, politique et sociale, c'est différent. « La région regorge de groupes qui forment le mouvement communautaire. Ça fait partie de l'économie régionale », s'exclame-t-il.

Des semaines de travail bien remplies et exigeantes, mais durant lesquelles les artisans de la radio locale trouvent aussi le moyen de s'organiser pour se ressourcer. Heureusement qu'il y a une grande flexibilité par rapport au cadre horaire.

« Nous devons donner un petit plus qui fait en sorte qu'on est toujours là à remplir notre mission, dans ce milieu très compétitif. Ce qui nous demande de toujours être à l'affût de la nouvelle », de conclure Jean Lemay, président du syndicat.

L'info que les autres ne font pas

par Michel Crête

Antonio Ribeiro, joueur étoile de l'Impact de Montréal, et Jason Di Tullio, retraité de la même équipe, se joignent au club de soccer Anjou. Au cours de l'année, ils conseilleront les entraîneurs et ils travailleront à la mise en place d'une structure d'entraînement. C'est une bonne nouvelle pour le développement du soccer angevin et celui des jeunes qui pratiquent ce sport populaire. Cet article a été publié à la une de l'hebdomadaire *Avenir*, qui est distribué à Pointe-aux-Trembles, Anjou et Montréal-Est. C'est un des hebdomadaires du groupe de presse Transcontinental de la région de Montréal. Activités sportives, brèves du conseil d'arrondissement, recommandations pour la sécurité des enfants, fermetures, projets locaux, services à la population, vie communautaire, etc. Faire le type d'information que les autres ne font pas ! Ainsi pourrait-on définir la mission de ces hebdomadaires sur un territoire couvert par de nombreux quotidiens payants ou gratuits, ainsi que par plusieurs stations de radio et de télévision.

« Douze journalistes et une équipe d'infographistes s'assurent que chaque semaine, cinq hebdomadaires Transcontinental sortent des presses, auxquels s'ajoute un mensuel », de nous dire Vincent Lanctôt, rédacteur en chef et journaliste à l'*Avenir*.

« Dans une même journée, on peut avoir une conférence de presse, une entrevue, un communiqué à traiter, en plus des dossiers à suivre, comme la politique provinciale ou fédérale, et des imprévus », explique le journaliste et rédacteur chez Transcontinental depuis plus de cinq ans.



C'est l'heure de la correction des épreuves.

Et puis viennent les vendredis et les lundis, des journées que Vincent Lanctôt consacre au choix de mise en page, à la correction et à la relecture des textes. Tout ça à l'intérieur d'une semaine de travail à horaire libre de 35 heures. C'est le lot des journalistes d'hebdomadaire.

« L'horaire libre de 35 heures, ça nous permet de reprendre notre souffle, de rentrer un peu plus tard le lendemain d'un événement en soirée ou encore d'être présent pour l'activité scolaire de notre enfant », apprécie-t-il. Mais comme les employé-es ont un attachement profond à « leur » journal et la volonté de livrer un bon produit, il arrive, en certaines périodes d'activité intense, qu'ils travaillent plus d'heures. Aussi, les journalistes se sont-ils dotés d'un carnet pour les comptabiliser. « Pour nous aider dans nos vies », de lancer Vincent Lanctôt.



Vincent Lanctôt

Photos: Alain Chagnon

Internet

« Dans notre convention, nous avons une clause qui couvre l'Internet. Pour l'instant, on reproduit nos textes sur notre site. Nous souhaitons atteindre plus d'instantanéité. L'employeur aimerait gagner du terrain. Mais comme on est payé pour travailler dans un hebdomadaire, nous disons : "si vous voulez plus, ça va prendre des aménagements de salaire en conséquence", spécifie Vincent Lanctôt, qui est aussi président du syndicat qui regroupe les journalistes et rédacteurs de 30 journaux à Montréal, mais aussi à Laval et dans Lanaudière.

Journalisme de proximité

Exercer la profession de journaliste dans un hebdomadaire de quartier ou en région, c'est faire du journalisme de proximité. « Nous sommes régulièrement à pied d'œuvre dans le quartier. Les gens nous voient. Ils nous connaissent. Si nous écrivons un texte qui choque, qui brasse, c'est certain que nous en entendrons parler. Mais il y a moyen de s'expliquer, tout en gardant l'indépendance de la salle de nouvelles des pressions extérieures. Un principe auquel tient également l'employeur », de conclure Vincent Lanctôt.

Quelque chose comme l'urgence d'agir

par France Désaulniers



Photos : Clément Allard

Mettez 200 personnes du monde des médias dans une salle. Laissez discuter pendant des ateliers. Ajoutez-y des présentations étoffées et des invité-es de marque. Le résultat se révélera un événement déterminant.

L'idée émane de la Fédération nationale des communications (FNC-CSN). Convergence, concentration sont des mots qui résonnent et qui colorent le quotidien de celles et de ceux qui œuvrent à nous informer. Des employeurs qui misent de plus en plus sur la polyvalence, des journalistes qui vivent une plus grande précarité : tout cela mine la qualité de l'information.

S'organiser

Alain Girard, premier secrétaire du Syndicat national des journalistes de France, a exposé les grandes lignes d'une campagne européenne ayant pour thème *Debout pour la défense du journalisme !* Il a insisté sur le fait que « plus que jamais, il faut se battre pour la qualité de l'information ».

Linda K. Foley, présidente de la *Newspaper Guild of America*, a, pour sa part, dressé le portrait de la campagne menée par son organisation *Save Journalism, Democracy Depends on It*. Pour elle, « il faut défendre le rôle traditionnel du journaliste : rapporter et interpréter les faits avec rigueur et honnêteté. »

Aidan White, le président de la Fédération internationale des journalistes, a, quant à lui, mis l'accent sur le fait que dans un univers multimédia, les syndicats doivent veiller au renforcement des droits professionnels.

L'un des moments forts du colloque a sans aucun doute été la présence de Denis Bolduc, président du syndicat des journalistes du *Journal de Québec* (SCFP). En lock-out depuis le mois d'avril 2007, il a tracé avec beaucoup d'émotion l'histoire du conflit. C'est une onde de chaleur et de solidarité qui a traversé la salle.

Plusieurs ont souligné la détérioration de l'information livrée aux gens des régions. Les empires dictent désormais leurs valeurs et leurs règles du jeu et font peu de cas des réalités régionales, auxquelles la population est pourtant attachée.

En clôture, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a assuré les participantes et les participants de l'appui inconditionnel de la confédération dans ces luttes pour l'indépendance des médias et la défense des conditions d'exercice du métier. Elle en fait un enjeu de société.

Bref, un colloque qui entraîne une volonté d'agir. L'énergie et le dynamisme qui se dégageaient lors de la clôture en témoignent. La détermination à entreprendre les actions nécessaires à la protection de la mission des journalistes et des médias était tangible. D'ailleurs, Chantale Larouche, présidente



de la FNC, a signalé le sérieux de la démarche et l'engagement de la fédération à poursuivre les travaux afin de préserver la nécessaire mission fondamentale du journalisme. Cela se traduira par d'autres discussions dans les salles de rédaction, dans les assemblées syndicales et une sensibilisation auprès du public.

Quelques témoignages révélateurs

« Il régnait une grande liberté de parole »,
Carole Graveline.

« Le lock-out au *Journal de Québec* illustre bien les enjeux auxquels se heurtent les artisans des médias »,
Laura-Julie Perreault.

« Ce colloque a réussi à réanimer la solidarité intersyndicale, tout en faisant remarquer qu'il y avait beaucoup de travail à faire au regard de la qualité du travail journalistique sur les nouvelles plateformes »,
Louise Plante.

« L'écart est grand entre les réalités nationales et régionales »,
Marc Fradellin.

« Le colloque a été intéressant, c'est rassurant de constater qu'il y a une prise de conscience des dangers qui guettent et que l'on esquisse des pistes de solution »,
Gérard Malo.



Régime de retraite supplémentaire pour tous les travailleurs

La CSN envisage une intervention législative

par Benoit Aubry

La CSN envisage la possibilité de réclamer une intervention législative afin que toutes les travailleuses et tous les travailleurs soient couverts par un régime de retraite supplémentaire, avec un niveau de protection satisfaisant. Présentement, plus de 60 % de la main-d'œuvre est exclue des régimes agréés de pension.

« Cette approche, dont les modalités restent à préciser, autoriserait la mise en place de régimes sectoriels, potentiellement dans tous les secteurs d'activité, et permettrait aussi de préserver les arrangements négociés. Nous travaillons sur ce type de pistes, qui pourraient être soumises au congrès de la CSN, en mai prochain », a indiqué la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, à l'issue de deux journées de réflexion sur la retraite, en février.

C'est le constat de grande pauvreté des personnes âgées, combiné

à l'affaiblissement de la qualité des régimes de retraite à prestations déterminées, qui incite la CSN à considérer une intervention législative.

Du même souffle, Claudette Carbonneau a vilipendé « ces bien-pensants » et « ceux qui versent des larmes de crocodile » sur le vieillissement de la population et le tarissement des revenus de l'État. « Ils sont des apôtres du moins d'État et les moins ouverts à agir sur l'amélioration des conditions de vie de la majorité de la population [...]. Nous nous devons d'affirmer haut et fort que ce n'est pas une fatalité d'être pauvre à la retraite, que des gestes peuvent et doi-



Louis Roy

vent être posés pour hausser les revenus du plus grand nombre. »

Président au lancement des journées de réflexion, le

vice-président de la CSN, Louis Roy, a brossé un portrait de la situation. Les régimes de retraite, a-t-il expliqué, sont perturbés par des pressions conjoncturelles (marchés financiers instables et baisse des taux d'intérêt) et par des changements structurels (encadrement législatif complexe et exigeant, modification des normes comptables, poids financier des retraités, croissance de l'espérance de vie et retraite précoce). « La combinaison de tous ces facteurs est parfois assassine. » Une réflexion en profondeur s'imposait donc pour faire face aux nombreux défis.

Un colloque stimulant

Ardu et ennuyeux, un colloque sur la retraite ? Plutôt intéressant et stimulant lorsque des conférenciers provenant de milieux très différents (actuels de firmes privées, économiste et actuaire de la CSN) en dressent clairement les portraits et enjeux et quand une table ronde en étale toute la variété de façon concrète.

Trois témoignages

« Des travailleurs avaient choisi de transférer l'argent de leur régime de retraite à une caisse d'entraide qui leur promettait des rendements mirobolants. Malheureusement, lesdits rendements ne se sont pas matérialisés, et la caisse a fermé, laissant ceux-ci dépourvus pour leur retraite. »

« Les régimes de retraite sont un sujet de débat. Si les plus jeunes ne sont pas nécessairement préoccupés par cette situation, ils souhaitent en même temps obtenir ce qu'ont les plus anciens. »

« Chez nous, autant les jeunes que les vieux adhèrent au régime à prestations déterminées. On n'a jamais permis de congé de cotisation à outrance, même au prix de mises à pied. »



Contrairement à ce que la plupart des gens croient, il n'y a que trois personnes qui se consacrent directement au travail de rue chez Cactus, dont Geneviève et Karine. La majorité des 35 employé-es sont affectés à l'échange et à la distribution de matériel stérile dans un local aménagé à cette fin, au travail communautaire et à la récupération de seringues.

Le combat des syndiqué-es de Cactus

S'impliquer **avec cœur,** toujours !

par Benoit Aubry

Pour bien comprendre le combat syndical que livrent actuellement les 35 employé-es de l'organisme Cactus Montréal, qui par leur présence offrent leur soutien aux consommateurs de drogues, aux jeunes de la rue et aux travailleurs du sexe dans leur quotidien, il est primordial de savoir qu'ils sont avant tout des personnes dont l'implication est entière.

La mission de Cactus Montréal est de réduire la transmission du VIH, des hépatites et d'autres formes d'infection, de diminuer les méfaits associés à la consommation de drogues et à des pratiques sexuelles

non sécuritaires, et de faire disparaître le sentiment d'exclusion et de marginalité que ressentent les consommatrices et les consommateurs. L'organisme joue un rôle essentiel dans la communauté.

Depuis 1989, les travailleuses et les travailleurs de Cactus ont développé une expertise largement reconnue en s'impliquant à fond, de concert avec la direction de l'organisme, dans toutes les décisions concernant leurs activités, qui comprennent la récupération de seringues, l'échange et la distribution de matériel stérile, et le travail communautaire (formation, sensibilisation, représentation et communication).

Équité et égalité

« Ils ont des valeurs d'équité et d'égalité très fortes, autant dans leur travail que dans leur vie personnelle, observe Karine Lavoie, conseillère syndicale dans ce dossier à la Fédération de la santé et des services sociaux. La participation aux prises de décisions est donc particulièrement importante pour eux. »

Son homonyme, l'autre Karine Lavoie, vice-présidente du syndicat de Cactus, explique : « En 2003, afin de conserver nos acquis et assurer à long terme la gestion participative de l'organisme, nous avons demandé à la CSN de nous syndiquer. Nous voulions ainsi être certains que l'esprit

communautaire subsisterait et que nous continuerions à être consultés dans la prise de décisions. Nous avons "magasiné" des centrales syndicales, puis avons opté pour la CSN en raison de l'autonomie qui règne au sein de ses syndicats. »

Au printemps 2004, le syndicat a rédigé une déclaration de principes prônant la pérennité de la cohérence entre son action syndicale et ses activités communautaires. Il promeut, entre autres, une gestion participative des organismes et des groupes communautaires. Par sa déclaration de principes, le syndicat vise également à favoriser un environnement sain pour ses membres et des services

Photos : Michiel Groulx

de qualité aux personnes fréquentant l'organisme.

Un début de négociation rapide

Le début de la négociation a été mené tambour battant, de sorte que les clauses touchant l'organisation du travail et le salaire ont été réglées rapidement. Les employé-es, qui n'avaient reçu aucune augmentation salariale ni d'autres ajustements découlant du coût de la vie depuis trois ans, ont accepté une échelle d'émoluments variant de 15 à 20 \$ l'heure, alors qu'auparavant ils se situaient entre 13 et 14 \$.

Toute la question de la gestion participative a cependant eu pour effet de bloquer la poursuite de la négociation, malgré les nombreux compromis consentis par le syndicat. Ce n'est qu'en mars 2007, finalement, qu'une entente de principe est intervenue, la partie patronale ayant accepté que le syndicat continue de prendre part à certains aspects de la gestion, telles la prise de décisions ayant trait au travail et la participation aux comités de sélection.

Une claquette en pleine face

À la suite de cette entente, le texte a été remis, pour analyse, à une importante firme d'avocats, dont les honoraires feraient probablement écarquiller les yeux des itinérants et autres mal pris de la rue. L'automne dernier, quand le texte de l'entente a été remis aux travailleurs, ces derniers ont reçu « une claquette en pleine face », selon l'expression employée par Karine (de Cactus). « C'était décourageant. Ils avaient tout changé et la gestion participative avait pris le bord. Mais il est hors de question de renégocier ; nous avons fait le minimum de demandes.

« On dirait que le conseil d'administration a peur de notre participation, reprend-elle. Si on dispose d'un certain montant pour un projet, il me semble que nous sommes bien placés pour savoir où il devrait être investi... Soyez certains d'une chose :

le syndicat n'ira jamais à l'encontre des intérêts des personnes qu'on accompagne. J'ai parfois l'impression que les gens, y compris la direction, croient que la qualité de notre travail diminuera parce que nous sommes syndiqués. Ce n'est pas parce que nous sommes au service des autres que nous ne devons pas penser à nous aussi. »

Prochaines étapes dans cette saga : rapport de conciliation et arbitrage.



Karine Lavoie, vice-présidente du Syndicat des travailleuses et travailleurs en intervention communautaire

Au service des marginaux

« Étant jeune, je voulais aider les gens qui n'avaient pas eu la même chance que moi dans la vie », raconte simplement Geneviève Houle. Plus tard, survint une période beaucoup plus difficile, qui l'a menée sur une pente glissante. Les expériences pénibles qu'elle a vécues l'ont fait réfléchir profondément et l'ont conduite à vouloir se consacrer à des relations d'aide, mais pas dans un cadre institutionnel. Geneviève est devenue travailleuse de rue, il y a trois ans.

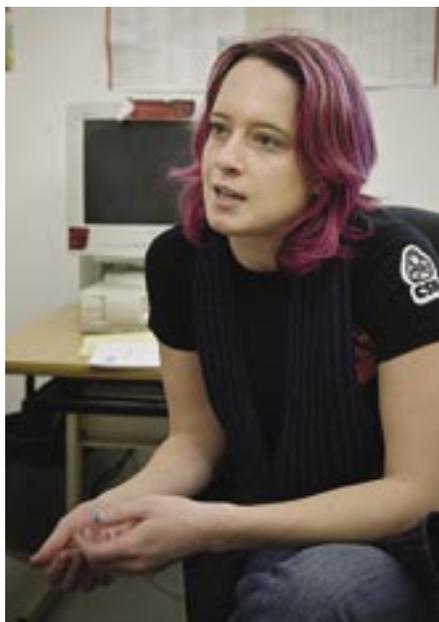
« Le travail de rue est une autre façon d'être auprès des gens qui vivent marginalement. C'est ce côté alternatif que je trouve intéressant. Les institutions traditionnelles d'aide ont de la difficulté à rejoindre les personnes qui consomment et celles qui exercent le travail du sexe, contrairement à Cactus qui a une manière particulière d'intervenir, d'être en relation avec eux. »

Armée d'un bac en criminologie, d'un certificat en toxicomanie, d'une solide expérience et d'une capacité

d'écoute enviable, Geneviève ne porte pas de jugement sur les marginaux et les mal-aimés qu'elle rencontre quotidiennement. « Nous ne sommes pas avec eux pour les changer, mais pour les accompagner, les informer et leur rendre les services accessibles. Nous privilégions une relation d'être égalitaire, respectueuse, et non un rapport d'aider à aidé. Notre but est d'améliorer leur qualité de vie. » Le plus difficile, pour elle, est de constater son impuissance, parfois, devant les incohérences du système d'aide et la répression de plus en plus omniprésente dans la rue.

Elle a cependant horreur qu'on associe son métier aux mots vocation, abnégation ou à d'autres termes à connotation sanctifiante. Son regard, si conciliant, devient alors réprobateur et le ton de sa voix plus ferme : « J'adore le monde, mais je ne suis pas une missionnaire. »

Il doit pourtant exister un mot pour décrire une personne qui consacre des années au mieux-être d'humains « poqués » et marginalisés !



Geneviève Houle travaille chez Cactus depuis un an et demi. Elle est secrétaire-trésorière du syndicat.



Jeunes et marché du travail

Des défis à relever par Michel Crête

Les 22 et 23 novembre dernier, une centaine de militantes et de militants syndicaux ont participé, à Québec, à un rassemblement organisé par le comité national des jeunes de la CSN. Le thème ? *Jeunes et marché du travail : des défis à relever* ! Des conférenciers prestigieux ont dressé la table pour susciter le débat sur leurs préoccupations : leur place dans les milieux de travail et dans les syndicats ; les agences de placement temporaire ; la disparité de traitement dans les conventions collectives ; la précarité, le travail atypique ; le recrutement syndical.

Photos : Clément Allard

« Généralement, les emplois atypiques sont le plus souvent liés à des conditions de travail moins favorables... En 1976, l'emploi atypique au Québec représentait 16,7 %. En 2002, ce taux s'établissait à 31,6 % », affirme Jean Bernier, professeur associé au Département des relations industrielles de l'Université Laval, à Québec. Spécialiste de la question, il a remis un rapport majeur sur le travail atypique au gouvernement du Québec, en 2003.

« C'est illusoire de penser qu'on aura accès à des emplois permanents comme avant, mais il y a une chose socialement inacceptable : c'est que les travailleuses et les travailleurs atypiques écopent de conditions de travail inférieures aux autres, s'in-



Lise Poulin

surge Jean Bernier. Il faut prendre les moyens législatifs pour vraiment améliorer leurs conditions, notamment les avantages sociaux. »

Agir dans nos syndicats

Sans s'opposer à l'adoption de telles mesures législatives visant la parité de traitement en fonction du statut d'emploi, les participantes et les participants croient à la nécessité

d'agir dans nos syndicats. « On ne peut pas toujours attendre que tout passe par les législations. Les syndicats ont leur rôle à jouer. D'ailleurs, les lois favorables aux travailleurs ont souvent été mises en place à la suite de revendications et de gains obtenus par les syndicats », a rappelé Lise Poulin, secrétaire générale de la CSN et responsable du dossier des jeunes.

Conciliation famille-travail

Le débat sur la disparité de traitement ou des conditions de travail, dont sont souvent victimes les jeunes, en a soulevé un sur la conciliation famille-travail. Sans renoncer à l'ancienneté, qui demeure encore le meilleur outil contre l'arbitraire patronal, des intervenants, particulièrement ceux



des centres de la petite enfance, se sont interrogés sur la possibilité d'introduire des « arrangements » pour faciliter la prise de vacances des jeunes familles en tenant compte du calendrier scolaire.

« Il se peut qu'il y ait des choses qui ne font pas l'affaire des nouveaux... Il faut leur demander quelle est leur vision?... Et ce n'est pas en dehors des structures syndicales qu'on fera changer les choses en mieux. C'est en s'en occupant ! » précise Marco Legrand, du cégep de Lanaudière.

Membre du comité national des jeunes, Dave Bellemare fait partie du groupe de remplacement chez Aleris Aluminium Canada SEC, au Cap-de-la-Madeleine. « Il ne faut pas perdre espoir. Au fil des ans, nous avons réussi à améliorer nos conditions (de remplaçant). Dans la négociation du prochain contrat de travail, nous continuerons à nous battre pour éliminer les clauses de disparité de traitement. En négociation, tout est possible. »

Les agences, un tremplin pour l'emploi ?

« Les agences, vous n'êtes pas un tremplin pour l'emploi, vous êtes une trappe ! » La formule est d'Esther Paquet, de l'organisme Au bas de l'échelle. Œuvrant auprès d'employé-es non syndiqués depuis 12 ans, elle a indiqué que l'industrie des services d'emploi est en pleine croissance. Elle a aussi dévoilé les conditions auxquelles sont soumis



les travailleuses et les travailleurs qui signent des contrats avec les agences de placement temporaire. Par exemple, l'écart de salaire peut aller jusqu'à 40 % pour une même tâche. Ils interdisent au salarié d'accepter un emploi permanent là où il est affecté, sous peine d'une poursuite, possible à l'intérieur de 12 à 24 mois, leur réclamant 200 \$ par jour, jusqu'à concurrence de 5000 \$.

Nous entendons parler de recours au personnel d'agences dans le réseau de la santé et le secteur public depuis plusieurs années, mais voilà qu'on découvre son ampleur dans le privé, entre autres dans les secteurs financier, de l'hôtellerie et de la métallurgie.

Le modèle européen

Le professeur Jean Bernier a cité l'exemple européen. La Belgique, la

France et l'Italie ont adopté des réglementations qui retiennent le principe de l'égalité de traitement entre les employé-es intérimaires (temporaires ou à temps partiel) et réguliers. Les mesures visent à encadrer et à limiter les situations d'exploitation de la main-d'œuvre temporaire. On doit recourir à leurs services en cas de remplacement, de manque temporaire de main-d'œuvre et de surplus de production à accomplir. En France, les agences et les syndicats ont même conclu une convention collective.

La Belgique, c'est rock !

Même si le taux de syndicalisation en Belgique est élevé (80 %), Gaëlle Demez, salariée à la Confédération des syndicats chrétiens (CSC) de ce pays, a indiqué que sa centrale déploie de nombreux efforts pour

rejoindre les jeunes. Ainsi, la CSC participe au festival rock de Dour. BBQ, distribution de dépliants sur les droits des jeunes en emploi, discussions avec les amateurs de musique : c'est convivial ! « Les syndicats, on ne nous connaît pas assez. Le festival, c'est un bon endroit », lance-t-elle.

Une erre d'aller

« Ce rassemblement nous donne une erre d'aller pour intervenir par la suite auprès des autres jeunes dans nos syndicats », témoigne Marjorie Guay, de l'Hôpital général de Québec, membre du comité national des jeunes de la CSN.

« Tout le monde dit : les jeunes, il faut qu'ils prennent leur place. Ça fait trois rassemblements qu'on organise. Mais ils sont là les jeunes. La relève existe », observe Lise Poulin, secrétaire générale de la CSN.

« La conciliation famille-travail, a-t-elle remarqué, est une préoccupation importante chez les jeunes. Ils posent plusieurs questions sur ce qui peut être aménagé. Au prochain congrès de la CSN, nous allons poursuivre le débat sur cette question. Et une fois le congrès terminé, nos orientations doivent trouver leur application dans tous nos syndicats en tenant compte des réalités de chacun. »

Enfin, Lise Poulin a invité les jeunes à participer au congrès et à la vie syndicale ! « Ils sont la relève. Ils façonneront le mouvement à leur manière, à leur image et selon leurs attentes, en s'impliquant. »



Depuis la fermeture de Z. Billette, seul abattoir de bouvillons du Québec, les producteurs de boeuf doivent envoyer leurs bêtes en Ontario ou aux États-Unis.

Il était une fois, une région qui refuse de baisser les bras

Un pour tous, tous pour un dans le Suroît !

par Jean-Pierre Larche

Une tonne de briques. C'est l'effet qu'a eu l'annonce de la fermeture, début août 2007, des abattoirs Z. Billette de Saint-Louis-de-Gonzague. Dans une région comme le Suroît, qui n'en finit plus de subir les contrecoups de la mondialisation des marchés, la perte de 287 emplois spécialisés et bien rémunérés est une catastrophe. Mais pas question de lâcher !

Photo : La Terre de chez nous

Dès qu'il a vent de la fermeture, le président du syndicat CSN représentant les travailleurs, Stéphane Ménard, prend contact avec les élu-es municipaux, provinciaux et fédéraux et avec les organismes de développement économique et social de la région : il faut faire quelque chose ! Le Conseil central de la Montérégie et la Fédération du commerce (FC-CSN) sont du même avis, et c'est ainsi qu'à peine quelques jours après la fermeture, Pierrette Poirier, présidente du conseil central, et Jean Lortie, président de la FC-CSN, invitent officiellement tout ce qui bouge dans la région à un grand exercice de réflexion et de solidarité.

Presque tout le monde répond présent. Et, c'est remplis de bonne volonté que responsables syndicaux, politiciens, maires, préfet et équipes techniques prennent place

autour d'une même table avec un objectif clair : relancer l'usine. Pas nécessairement facile, parce que dans le passé, les intérêts des uns et des autres se sont entrecroqués. L'usine de Saint-Louis-de-Gonzague elle-même a déjà été l'objet de controverses, notamment au plan environnemental. Néanmoins, les membres de la coalition font table rase de leurs divergences pour travailler ensemble : première victoire de la solidarité !

Plusieurs rencontres suivent. Elles permettent de coordonner les interventions auprès des créanciers, des ministres concernés et des producteurs de bœuf, qui, avec la fermeture du seul abattoir du genre au Québec, doivent transporter leurs bêtes aux États-Unis et en Ontario. Certains consensus émergent de cette alliance quant aux conditions à réunir de façon impérative pour relancer durablement l'abattoir. Pour aller plus loin, les membres de la coalition

choisissent de mandater une firme spécialisée qui aura pour mandat d'étudier le marché en profondeur et de les outiller dans la recherche d'investisseurs potentiels.

En parallèle, la coalition pèse de tout son poids auprès des instances politiques et des créanciers pour s'assurer que personne ne lance la serviette. Elle obtient du ministre de l'Agriculture l'assurance qu'il soutiendra un projet d'abattoir de bouvillons, pourvu qu'il réponde à différents critères, de rentabilité notamment. Elle obtient un délai de la Banque nationale, principale créancière, qui constate que la démarche de la coalition est crédible. De leur côté, les travailleuses et les travailleurs acceptent, le 25 octobre, de modifier certains aspects de la convention collective afin de favoriser un plan de relance.

Un projet d'avenir

Ainsi, au moment d'écrire ces lignes, la coalition a réussi à susciter l'intérêt d'un groupe d'investisseurs autour d'un projet d'envergure : un centre de valorisation de la viande bovine. Nous ne savons pas encore s'il recevra l'aval des créanciers. L'objectif est notamment de produire un boeuf d'appellation québécoise, comparable à de nombreux autres produits du terroir, qui se distinguera par sa qualité et le respect de diverses normes éthiques et environnementales. C'est qu'il est clair aux yeux de la coalition, à la lumière des études de marché, que devant la concurrence des mégas abattoirs nord-américains, la seule chance de Saint-Louis-de-Gonzague est de miser sur une forte valeur ajoutée : des produits spécialisés. Et pour cela, Saint-Louis compte sur un atout indéniable : sa main-d'œuvre qualifiée. En effet, former un travailleur performant dans ce secteur peut prendre jusqu'à cinq ans !



Responsables syndicaux, politiciens, maires, préfet et équipes techniques ont le même objectif : relancer l'usine.

Photo : Michel Giroux

Ce projet est associé à un objectif à long terme : faire du Suroît la capitale québécoise du bœuf, rien de moins. Et pourquoi pas ?

Mais ce n'est pas tout. Ce projet est associé à un objectif à long terme : faire du Suroît la capitale québécoise du bœuf, rien de moins. Et pourquoi pas ? En se servant de ce nouveau centre de valorisation de la viande bovine comme locomotive, la coalition veut développer dans la région d'autres industries liées à la viande bovine : recherche et développement, production, transformation, commercialisation, etc. Une trentaine d'entreprises œuvrent déjà dans ce secteur dans le Suroît.

Les intervenants socio-économiques de cette région éprouvée ont réussi à faire renaître l'espoir dans le Suroît ; c'est déjà une grande victoire.

Ce qu'ils en disent

« Ça fait 21 ans que je travaille ici. C'est notre troisième fermeture ! Mais là, je sens que c'est différent. Y'a un regain de vie et un projet emballant porté par tout le monde. Si l'usine rouvre sur ces bases-là, c'est prometteur », d'exprimer Stéphane Ménard, président du Syndicat des abattoirs Z. Billette inc. – CSN

« Je suis très heureux de voir cette coalition fonctionner. En participant à une telle coalition, je suis plus fort dans mes interventions, parce que je le fais en toute connaissance de cause et en m'appuyant sur une véritable mobilisation régionale », de dire Serge Deslières, député de Beauharnois à l'Assemblée nationale.

« Ça m'a étonnée de voir la solidarité s'installer aussi rapidement. C'est clair que tout le monde avait envie de se parler et de travailler ensemble. Et ça rapporte ! Par exemple, jamais la CSN n'aurait pu payer une étude de marché à elle seule dans un dossier de ce type. De même, les organismes impliqués avaient aussi besoin d'un partenaire pour pouvoir y contribuer », de faire valoir Pierrette Poirier.

« Une coalition comme celle-là, c'est vraiment unique. Je la cite régulièrement comme modèle, comme une preuve que ça se peut. Il faut saluer le rôle rassembleur qu'a joué la CSN », d'expliquer Claude DeBellefeuille, députée de Beauharnois-Salaberry, à la Chambre des communes.



Pierrette Poirier

Photo : Michel Giroux



Le Forum syndical sur l'industrie porcine s'est tenu à Trois-Rivières, les 29 et 30 novembre.

Forum sur l'industrie porcine Voir plus loin que la crise de l'abattage

par Roger Deslauriers

Photos : Michel Giroux

Ce sont des dizaines de milliers d'emplois qui sont en jeu et il devient urgent d'agir.

La crise du porc ne se résume pas au déficit d'abattage. Selon des données de décembre 2007 de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, chaque semaine, 40 000 bêtes ne pouvaient être abattues faute de place dans les abattoirs. Plus fondamentalement, l'état dans lequel se trouve, aujourd'hui, l'industrie porcine québécoise s'explique par de multiples facteurs, entre autres, la réputation négative du secteur au plan environnemental, de nouvelles contraintes imposées par des phénomènes cycliques comme le circovirus, la maladie du porc, ou structurels comme la montée en force du dollar canadien et l'apparition de nouveaux pays concurrents.

Un Forum sur l'industrie porcine, ce n'est jamais qu'une rencontre de plus diront certains. Mais quand un secteur d'activité important comme celui de l'élevage, l'abattage, la découpe, la transformation et la distribution du porc entre en crise, au Québec, ce sont des dizaines de milliers d'emplois qui sont en jeu et il devient urgent d'agir.

Temps durs

La Fédération du commerce et ses syndicats l'ont bien compris, parce que plusieurs des travailleuses et des travailleurs du secteur ont été frappés durement au cours des récentes années : fermeture de l'usine de Princeville puis réouverture, plus d'un an après, avec des conditions de travail sensiblement réduites ; fermeture de l'usine de découpe à Saint-Simon ; détérioration majeure des conditions de travail à l'usine de Vallée-Jonction ; sans oublier la fermeture de l'établissement d'abattage à Saint-Valérien, dont les travailleurs étaient membres de la FTQ. Olymel, leur employeur, leur a infligé ses solutions, sa loi. Est-il une victime ou a-t-il été, par sa gestion déficiente et son imprévoyance, un facteur accélérant de la crise ? À cette question, la plupart des participantes et des participants avaient leur réponse.

Le forum a cependant permis aux personnes présentes de se sensibiliser à d'autres aspects du développement de cette industrie au Québec, dont au fait que son avenir se jouera aussi ailleurs dans le monde. À ce sujet, le portrait qu'a dressé, chiffres à l'appui, Karen Hamann, chercheuse danoise de l'*Institute for*

Food and Agricultural Development a confirmé ce que la Fédération du commerce soutient : le Québec et le Canada accusent un retard considérable en regard de l'industrie porcine européenne. Chercheurs et invités internationaux ont indiqué que, notamment en France et au Danemark, les efforts des géants de ce secteur ont porté, ces dernières années, sur la modernisation en vue de relever quantitativement et qualitativement leur production. L'implication des travailleuses et des travailleurs, la consultation des communautés avoisinant les usines, les contrôles gouvernementaux en matière de sécurité, de santé et d'environnement ont permis que cette modernisation se déroule dans une relative harmonie et donne des résultats probants.

Un coup de barre

Venu dialoguer au forum avec les représentants des syndicats, le mandataire du gouvernement chargé de trouver des solutions à la crise, Guy Coulombe, a indiqué que la situation de l'industrie porcine au Québec a besoin d'un sérieux coup de barre. « Ses propos nous laissent voir, de sa part, une détermination qui nous plaît. Nous croyons qu'il a bien saisi

que la voie du relèvement de cette industrie ne pourra pas se faire dans l'improvisation et sans prendre en compte tous les éléments qui composent l'industrie, a souligné Jean



Jean Lortie

Lortie, président de la Fédération du commerce de la CSN. Chaque groupe devra faire preuve de courage politique et se doter d'un leadership cohérent. »

Au moment de mettre sous presse, les discussions avaient toujours lieu entre les parties — avant que Guy Coulombe ne remette son rapport — pour dégager un consensus sur les problèmes de mise en marché.



Colombie

Attaques contre des syndicalistes

par Alyssa Lapointe

Arselio Peñas Guatico et Jhon Jairo Osorio Pisario, enseignants, faisaient partie de la communauté indigène Wounáan, dans le département du Chocó, et ils étaient membres de l'Union des enseignants du Chocó. Le 30 mars 2006, des membres des Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia, soit les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) sont venus chercher Arselio Peñas Guatico à l'école où il travaillait. Son corps a été retrouvé le jour même, à l'extérieur du village. Le 31 mars, Jhon Jairo Osorio Pisario aurait été contraint par les FARC de descendre du bateau qui l'emmenait vers la municipalité d'Istmina. Son corps a été retrouvé le lendemain. D'après les villageois, les FARC avaient accusé les deux enseignants d'être des informateurs de l'armée.

Le 15 août 2006, Martha Cecilia Díaz Suárez, présidente de l'Association des travailleurs départementaux de la fonction publique (ASTDEMP), a été enlevée à Bucaramanga par des inconnus. L'accusant d'appartenir à un groupe de guérilla, ses agresseurs lui ont demandé des renseignements sur David Florez et César Plazas, respectivement président et trésorier de la section du département de Santander de la CUT, et l'ont frappée.



Risques au travail : des syndicalistes colombiens protestent contre les attaques qu'ils subissent.

Objet de menaces

Les syndicalistes colombiens qui militent dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services publics font l'objet de menaces, de manœuvres d'intimidation et d'homicides. Dans l'éducation, par exemple, où 35 employé-es ont été tués en 2006, il y a eu plus d'assassinats de syndicalistes que dans tout autre secteur.

Les parties au conflit armé accusent les syndicalistes de collaborer

avec leurs ennemis. Les syndicalistes du système éducatif, de la santé et du secteur public ont été pris pour cibles, entre autres parce qu'ils se sont élevés contre les propositions de réforme avancées par le gouvernement, notamment les privatisations.

En Colombie, les syndicalistes sont confrontés à de sérieux risques de violation de leurs droits fondamentaux. La sécurité des syndicalistes ne pourra être assurée à long ter-

me que si les autorités colombiennes décident de tout faire pour mettre fin à l'impunité dont bénéficie l'immense majorité des responsables des atteintes aux droits humains visant ces militantes et ces militants.

Qui sont les responsables ?

Une grande part de ces violations à l'encontre des syndicalistes ne peut être attribuée à aucun groupe en particulier. Toutefois, lorsque la responsabilité est évidente, il s'avère qu'elle est principalement imputable aux forces de sécurité et aux groupes paramilitaires soutenus par l'armée. Dans certains cas, elle a été attribuée à des organisations de la guérilla.

Amnistie internationale est un mouvement mondial regroupant 2,2 millions de personnes qui défendent les droits humains dans plus de 150 pays et territoires. Cette organisation est indépendante. Son action est en grande partie financée par les contributions de ses membres et par des dons. N'acceptant pas de subventions gouvernementales, la poursuite de sa mission dépend du soutien généreux de la population. Pour faire un don, nous vous invitons à visiter leur site Internet à www.amnistie.ca ou à téléphoner au 1 800 565-9766.

Pour un appui

Envoyez une lettre au président de la Colombie !
Rendez-vous sur le site d'Amnistie pour trouver une lettre modèle et plus d'information :

[www.amnistie.ca/
content/view/](http://www.amnistie.ca/content/view/)

11387/253/.

BIENVENUE

562 nouveaux syndiqué-es à la CSN

Entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} février derniers, 11 syndicats ou unités syndicales regroupant 562 employé-es ont eu la confirmation qu'ils se joignent à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). La centrale syndicale rassemble plus de 300 000 travailleuses et travailleurs parmi ses syndicats affiliés.

Voici la liste des lieux de travail où les syndicats ont reçu leur certificat d'accréditation attestant leur arrivée à la CSN :

- Collège Champagneur (personnel enseignant et technique), Rawdon, Lanaudière ;
- Bastille-Basthern (portes et fenêtres), Pohénégamook, Bas-Saint-Laurent ;
- Hôtels Cadbrigde (sécurité au Reine-Élizabeth), Montréal métropolitain ;
- Produits Scientific Games, Montréal métropolitain ;
- Frito Lay, Montréal métropolitain ;
- Centre de la petite enfance (CPE) Brindami, Montréal métropolitain ;
- CPE Les amis de Promis, Montréal métropolitain ;
- Société de transport de Montréal, (constables et agents de la paix) ;
- Musée de la nature et de la science, Sherbrooke ;
- Carrefour jeunesse emploi Beauharnois-Salaberry, Montérégie ;
- Maison La Margelle, Sorel-Tracy, Montérégie.

Michel Crête et Madeleine Gignac

À la librairie CSN

Pour changer le monde

AFFICHES DES MOUVEMENTS SOCIAUX AU QUÉBEC (1966-2007)

Édité par Lux et Cumulus Press, le livre *Pour changer le monde - Affiches des mouvements sociaux au Québec (1966-2007)* collige 659 affiches altermondialistes, artistiques, culturelles, féministes, politiques, populaires, sociales et syndicales. Fruit des travaux de Jean-Pierre Boyer et de Jean Desjardins, du Centre de recherche en imagerie populaire (CRIP), et de David Widginton, il s'agit d'un recueil bilingue qui couvre plus de 40 ans de revendications d'ici. Neuf écrivaines et écrivains ont signé des textes tantôt analytiques tantôt poétiques présentant chacun des chapitres.



Les auteurs souhaitent faire œuvre d'éducation sur l'histoire sociale du Québec, tout en encourageant les groupes et les individus à continuer de créer, de produire et de conserver des œuvres d'art populaire.

Offre de lancement

Vous pouvez vous procurer ce livre à la librairie de la CSN, au coût de 25 \$, taxes incluses, jusqu'à la fin du prochain congrès de la CSN, le 17 mai. Après cette date, il sera de 28 \$.

Communiquez avec Constance Roussy au 514 598-2151 ou par courriel à librairie@csn.qc.ca.

Michel Crête

La santé et la sécurité au travail

De 1997 à 2005, le nombre de dossiers de lésion professionnelle est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Cela s'explique en partie par le fait qu'ils sont plus présents sur le marché du travail, particulièrement dans certains secteurs considérés à risque. En 2005, les hommes font l'objet d'environ 90 000 dossiers de lésion professionnelle, soit un nombre deux fois et demie plus élevé que celui des femmes.

En 2005, 15,3 % des dossiers de lésion professionnelle sont ceux de jeunes entre 15 et 24 ans. Compte tenu que pour cette période seulement 9,7 % d'entre eux occupent un emploi à temps plein, les jeunes constituent le seul groupe d'âge surreprésenté. Cela était également le cas en 1997.

De 2004 à 2005, un bond de 26,7 % est observé relativement au nombre de décès survenus (223 en 2005) à la suite d'une lésion professionnelle. La hausse des décès reliés à l'amiante de même que ceux attribuables aux accidents de transport et aux chutes explique cette forte croissance. Le nombre moyen de décès par année se fixe à 188 pour la période 1997-2005.

Historiquement, les décès ont toujours été majoritairement imputables à un accident du travail. Or, en 2005, pour une deuxième année consécutive, plus de la moitié (52,9 %) sont survenus à la suite de maladies professionnelles.

Source : *Faits saillants de l'Annuaire québécois des statistiques du travail, Portrait des principaux indicateurs des conditions et de la dynamique du travail 1997-2005*, volume 2, numéro 2, ISQ.



Photo : Michel Giroux

Le régime minier, un frein au développement

La fermeture temporaire de la mine d'or Meston, à Chibougamau, en septembre dernier, la mise à pied de 150 travailleurs ainsi que l'impact sur l'économie régionale remettent en cause les fondements mêmes du régime minier québécois.

Pour le président de la Fédération de la métallurgie de la CSN (FM-CSN), Alain Lampron : « Le régime minier québécois doit être complètement revu. Il est un frein au maintien et à la création d'emplois ainsi qu'au développement économique régional. »

Revendications

La FM-CSN, le Conseil central de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec et le syndicat revendiquent un véritable plan d'exploration et d'exploitation minières.

Il est également demandé à Québec d'appliquer et de renforcer la Loi sur les mines. Les compagnies doivent avoir l'obligation d'exploiter un site et non pas de le mettre en veilleuse, notamment pour des raisons de spéculation. À défaut de quoi, les minières pourraient se voir retirer leurs droits d'exploration et d'exploitation. Les organisations syndicales exigent aussi la récupération des substances minérales et la transformation des minéraux dans leur région d'extraction.

Michel Crête

Rectificatif

Dans un article paru dans *Perspectives CSN*, en décembre dernier, une erreur s'est glissée. Dans « La lecture au quotidien », nous lisions : « *La Tribune* a réduit le format de son journal et fait face à une diminution de son lectorat, donc du nombre d'exemplaires vendus. » Nous aurions dû lire : « *La Tribune* a réduit le format de son journal afin de suivre la tendance mondiale et a connu à la suite de ce changement une augmentation substantielle de son tirage, représentant 6 % en moyenne en semaine. Malgré ce récent succès, l'industrie est consciente que l'avenir des journaux est fragile. »

Jacqueline Rodrigue



Insertech, une entreprise d'insertion sociale

La CSN et la Caisse d'économie solidaire signent un partenariat

La CSN et la Caisse d'économie solidaire viennent de signer un partenariat. Cette entente concrétise que la CSN fait de la Caisse son unique institution financière et qu'elle participera au Fonds de soutien à l'action collective de cette dernière. La centrale syndicale convie les fédérations ainsi que les conseils centraux à l'imiter. En retour, la Caisse assure des services de qualité adaptés et inscrits dans un parcours socialement responsable à des coûts comparables. Elle apporte également le coup de main déterminant aux syndicats en conflit lorsqu'ils sont en difficulté, contribue aux campagnes de solidarité et de distribution de paniers de Noël et s'engage à soutenir financièrement l'Alliance Syndicats Tiers-Monde, à hauteur de 50 000 \$ par année pendant trois ans.

C'est ce qui fait dire au nouveau coordonnateur général de la Caisse d'économie solidaire, Paul Ouellet, qui a mis en place l'offre des produits verts et de la finance socialement responsable, « que les finances du monde servent au développement social et à la répartition de la richesse dans les communautés ». Et à Gérald Larose, président de la Caisse, « que sous son corset bancaire, la Caisse souscrit aux luttes que mène la CSN ».

En effet, par exemple, en matière d'emploi, la Caisse accompagne le tiers des entreprises d'insertion sociale au Québec. En Abitibi, le village de Guyenne connaît le plein emploi depuis que les serres coopératives sont devenues le plus important producteur d'arbres de reboisement au Québec.

En habitation, la Caisse consacre le quart de son portefeuille de crédit pour le développement des coops et des OSBL. En environnement, les éco-quartiers reçoivent un appui de taille. Allez voir l'éco-quartier de Saint-Mathieu-du-Parc, près de Shawinigan (www.mamaisonapex.ca/eco-quartier.html).

Marie-Reine Roy

Santé mentale

Qui sont les plus à risque ?

Quels sont les corps de métiers et les professions les plus exposés aux problèmes de santé mentale ? Policiers ? Pompiers ? Infirmières ? Directrices, directeurs d'entreprise ? Non ! Ce sont des travailleuses et des travailleurs manuels, selon une étude récente de grande envergure.

« Bizarrement, c'est impressionnant, les professions et les secteurs les plus à risque de connaître des problèmes de santé mentale sont pratiquement les mêmes où l'on retrouve le plus grand nombre de troubles musculosquelettiques. » Surprenant ? C'est l'observation que la D^{re} Susan Stock, de l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ), a faite en novembre dernier, à l'Université de Montréal (UdeM). Elle venait d'assister à la présentation d'une recherche importante : *Santé mentale au Canada : professions et secteurs d'activité à risque*, une étude dirigée par Alain Marchand, de l'École des relations industrielles de l'UdeM. La recherche et le sondage réalisés par l'équipe du professeur ont été effectués auprès de plus de 77 000 travailleuses et travailleurs canadiens occupant 139 emplois répartis dans 95 secteurs d'activité.

Selon les réponses fournies, les personnes les plus sujettes à contracter des problèmes de santé mentale sont celles qui actionnent des machines à coudre, des machines de fabrication, le personnel de montage, celui des chemins de fer, des grutiers-foreurs-dynamiteurs, des manoeuvres, des travailleuses et des travailleurs d'ateliers de meubles, du secteur forestier ainsi que des nettoyeurs. Suivent les caissiers



Une cinquantaine de personnes, dont des étudiantes et des étudiants en médecine ainsi que des spécialistes, ont participé en novembre dernier à une conférence internationale sur différents facteurs de risque en milieu de travail.

Photo : Alain Chagnon

et les caissières, le personnel de soutien dans la santé, les mécanos, les machinistes et les employé-es de restaurant. Ce sont des salarié-es qui ont peu ou pas de contrôle sur leur travail.

Policières, policiers, pompiers, cadres supérieurs de la fonction publique, membres d'une direction, infirmières, professeur-es d'université, professionnel-les en gestion des ressources humaines et quelques autres ont affirmé avoir une santé mentale meilleure ou très bonne. Vingt-quatre pour cent des personnes sondées ont répondu avoir une santé mentale « faible » ou « moins bonne ».

Cibles, actions, groupes prioritaires

« Nous connaissons assez bien les facteurs néfastes pour la santé mentale. Par contre, il y a eu très peu de recherches sur les professions et

les secteurs. Nous avons travaillé à identifier les professions, les entreprises ou les secteurs afin de pouvoir cibler les secteurs prioritaires d'intervention », a expliqué le professeur Marchand. Il croit qu'on devrait développer des interventions ou des politiques publiques dans certains segments du marché du travail, adopter une approche par groupes prioritaires et favoriser des comités paritaires en milieu de travail axés sur la santé mentale.

« C'est fini l'époque des groupes prioritaires. Il faut qu'on étende la Loi sur la santé et la sécurité du travail à tous les secteurs, sans exception. Les mécanismes prévus à cette loi permettent d'agir sur tous les aspects de la santé et de la sécurité au travail. Le problème, c'est que cette loi ne s'applique toujours pas à 85 % des travailleuses et des travailleurs du Québec, explique Roger Valois, le vice-président de

la CSN responsable de ce dossier. Le fait de cibler des groupes prioritaires a donné des résultats probants, reconnaît-il. Mais alors, pourquoi ne pas étendre la loi à tous les autres secteurs qui attendent toujours d'être couverts par celle-ci, et ce, en tenant compte de leurs particularités ? » se demande-t-il.

On a d'abord appliqué cette loi, en vigueur depuis 1980, à certains secteurs, dits « prioritaires ». Elle s'applique en entier à deux d'entre eux, en partie dans un troisième, mais trois autres secteurs, composés majoritairement de femmes, n'y sont toujours pas assujettis.

Des groupes prioritaires en santé mentale ? « Actuellement, on n'a pas de cible en santé mentale », insiste Alain Marchand. Un bon débat en perspective.

Michel Crête

Le 8 mars 2008

Un centième anniversaire



Le 8 mars 2008 marque le centième anniversaire de la célébration de la Journée internationale des femmes. Le 8 mars 1908, à New York, des travailleuses de l'industrie du textile manifestent, après plusieurs autres mobilisations et grèves, pour dénoncer les bas salaires, les mauvaises conditions de travail et pour obtenir l'élimination du travail des enfants ainsi que le droit de vote pour les femmes. Le slogan de leur lutte : *Du pain et des roses*. C'est cette date du 8 mars qui, plus tard, sera retenue pour célébrer la Journée internationale des femmes.



Comme le rappelle la présidente de la CSN, cent ans c'est très court dans l'histoire de l'humanité. Bref, en cent ans, nous pouvons à la fois considérer qu'il y a eu des bonds spectaculaires et être impatientes à l'égard des résultats. « Mais si j'avais un choix à faire entre ces deux côtés de la médaille, je dirais qu'au cours de ce siècle, nous avons connu des succès flamboyants. »

Du côté des succès

Cette année marque également le 100^e anniversaire de naissance de Simone de Beauvoir. En pensant à cette écrivaine engagée, entre autres pour la cause des femmes, à cette grande dame décédée en 1986, on se remémore le gain fait par le mouvement des femmes en Occident sur le contrôle de leur corps avec la légalisation de l'avortement.

On ne peut pas manquer aussi de souligner nos victoires pour la mise en place d'un réseau de services de garde et l'équité salariale, les avancées réalisées dans la Loi des normes du travail, qui couvre un nombre important de femmes, puis l'amélioration des congés parentaux. « Au Québec, nous avons réussi à construire un réseau de services de garde qui fait que nous nous distinguons en Amérique du Nord. Il n'est pas complété, mais il constitue une politique sociale majeure. La population est attachée à ce réseau et souhaite son développement », soutient la présidente de la CSN.

En outre, les luttes menées à compter des années 70, notamment par le comité de la condition féminine de la CSN, pour favoriser l'autonomie économique des femmes ont permis à ces dernières de sortir de la sphère privée et de développer des relations sociales dans un autre milieu, de cheminer professionnellement et de s'engager. « Au Québec, le taux d'activité des femmes sur le marché du travail en 2006 était de 60,1 %, alors qu'il

était de 41,6 % en 1976. Le droit au congé de maternité, à l'assurance parentale et l'existence des CPE ne sont pas étrangers à cette évolution », précise Claudette Carbonneau.



Claudette Carbonneau

D'autres percées à réaliser

Pour la présidente de la CSN, les progrès obtenus par les femmes en matière d'autonomie économique se mesurent assurément en argent sonnante et trébuchante, mais il faut plus que cela. Par exemple, des percées ont été faites pour diversifier les parcours professionnels et de plus en plus de femmes investissent les lieux de pouvoir, mais il reste encore du chemin à parcourir.

Nous pouvons constater la même chose au sujet de la violence faite aux femmes, qui n'est pas éradiquée. « Nous avons formé les corps policiers, nous avons adopté des législations, mais nous ne pourrions crier victoire tant qu'elle subsistera et que l'objectif "tolérance zéro" ne sera pas atteint », ajoute-t-elle,

Concernant les conditions de travail, les salaires des femmes tirent toujours de l'arrière. « Pour changer cette situation, il nous faut assurément accroître la diversification de l'emploi et diminuer le travail précaire chez les

femmes, explique Claudette Carbonneau. Elles occupent 70 % des emplois à temps partiel et gagnaient, en 2004, 83,4 % du salaire horaire moyen des hommes. À cela s'ajoute une forme d'exploitation moderne par le biais du développement des agences de placement de main-d'œuvre. »

Ce n'est pas pour rien que cent ans plus tard, le 8 mars 2008, les femmes ont choisi comme thème, pour souligner la Journée internationale des femmes, *L'autonomie économique des femmes : une force collective*.

Jacqueline Rodrigue

Une aspiration commune : la reconnaissance



En se penchant pour soulever une boîte et la mettre dans un camion, un travailleur-détenu illustre de manière crue que son milieu de travail est l'un des plus dangereux aux États-Unis. Son crâne rasé exhibe un tatouage avec de grosses lettres : Sieg Heil ! Ce signe l'identifie comme appartenant à l'un des centaines de gangs violents qui sont sous la garde de son employeur, la célèbre prison d'État Folsom, en Californie.

Les gangs, fondés sur l'appartenance ethnique ou raciale, compliquent la situation dans le système correctionnel de la Californie, qui connaît une surpopulation énorme : environ 173 000 détenus dans un réseau d'établissements conçu pour en loger moins de 100 000. En fait, le jour même où une délégation du Syndicat des agents correctionnels du Canada (UCCO–SACC–CSN) effectuait une visite guidée de Folsom, des centaines de membres d'un gang de Latinos étaient en isolement cellulaire afin de prévenir une confrontation violente.

Les gangs représentent aussi un gros problème dans les pénitenciers canadiens, mais le taux d'incarcération aux États-Unis est incomparable à celui qui existe au Canada, compte tenu de nos populations respectives. Au Canada, il y a en tout temps environ 32 000 détenu-es qui purgent des peines dans les établissements fédéraux ou provinciaux. Les États-Unis emprisonnent présentement 2,3 millions de personnes.

Au cours de leurs visites dans les États de New York et de la Californie, les représentants d'UCCO–SACC–CSN ont examiné les conditions de travail, les salaires et les avantages (en particulier les régimes de retraite) de collègues agents correctionnels américains. Compte tenu des nouvelles lois du gouvernement conservateur ca-

nadien pour s'attaquer avec force au crime, le moment était bien choisi.

En 2005-2006, une commission indépendante sur la sécurité et les abus dans les prisons a consacré une année à l'étude de tous les aspects du système carcéral des États-Unis. Les conclusions du rapport qu'elle a publié en 2006, *Confronting Confinement* (Faire face à la détention pénitentiaire), font état de deux obstacles majeurs au recrutement d'agentes et d'agents

correctionnels de qualité : les bas salaires et le peu de prestige qu'offre la profession.

C'est sans surprise qu'on constate que le taux de roulement du personnel est plus élevé dans les États où les salaires sont bas et les conditions de travail médiocres. En Louisiane, où les nouveaux agents ne gagnent que 15 324 \$, le taux de roulement du personnel est de 41 % par année.

Comme le mentionne la commission en conclusion : « Afin de

nous assurer que les prisons sont sécuritaires et qu'il ne s'y produit aucun abus et afin de favoriser de meilleures conditions d'incarcération sur le plan de la sécurité et de la santé publiques, nous devons recruter et garder des agentes et des agents de qualité supérieure et développer la professionnalisation de la main-d'œuvre [...] Les agents correctionnels méritent un statut professionnel égal à celui des autres professions liées à la sécurité publique reconnues dans la loi. »



Les terrasses

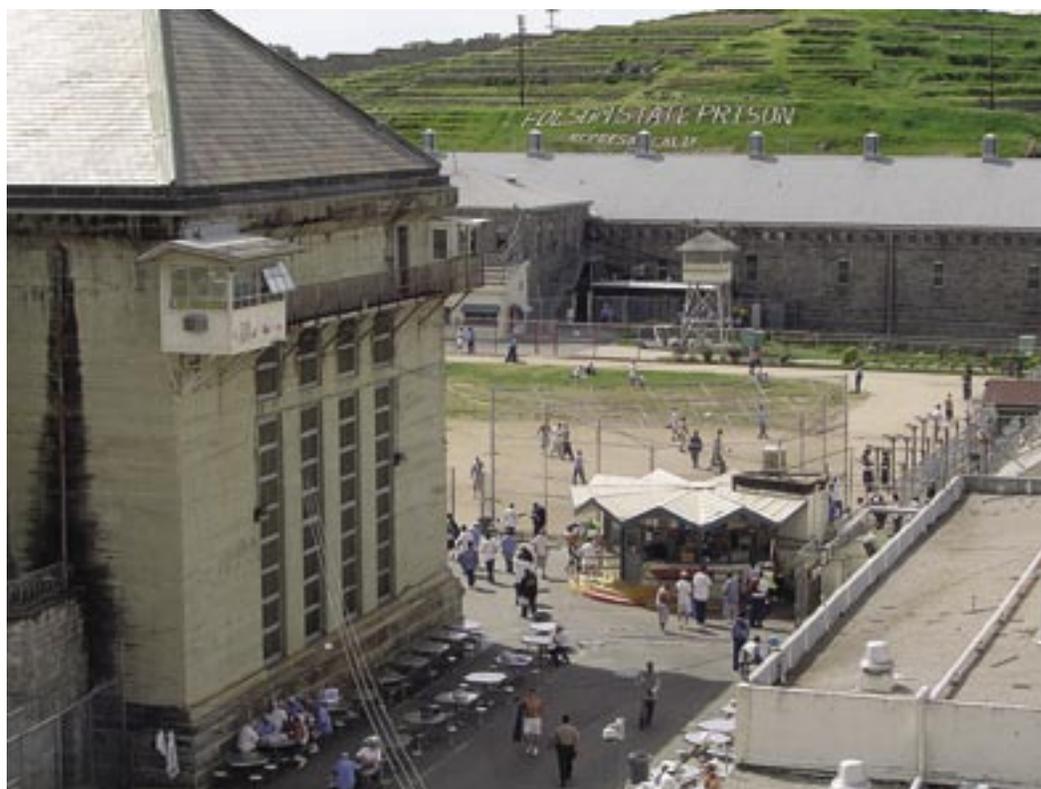
Les « terrasses » (*courts*) de l'établissement correctionnel Clinton (*Clinton Correctional Facility*), à Dannemora dans l'État de New York, représentent l'aspect probablement le plus étonnant de tous les pénitenciers des États-Unis. Aménagées à même les carrières de granit, qui a servi à bâtir les murs de cette prison, il y a 160 ans, des dizaines de petites aires de pique-nique d'environ cent pieds carrés (une dizaine de mètres carrés) sont assignées individuellement à des détenus qui peuvent y accueillir cinq détenus « membres ». On y trouve habituellement une table, un poêle à bois et un petit potager. Chaque terrain offre une vue superbe sur la vallée pittoresque de la rivière Saranac, au-delà de l'enceinte de la prison.

Évidemment, ces terrains ont énormément de valeur aux yeux des

2900 détenus de cet établissement à sécurité maximale, l'un des plus durs du système correctionnel de cet État. Si un détenu perd « sa terrasse » — pour mauvaise conduite ou parce que quelqu'un y a caché une arme ou un autre article de contrebande —, il en est durement affecté, puisqu'il n'aura peut-être jamais plus l'occasion de se rapprocher de la nature. Cette incitation à la bonne conduite s'allie aux sanctions pénales sévères pour tout comportement violent et aux politiques strictes de fouille et de contrôle des déplacements des détenus.

Les terrasses ont fait partie d'un des moments marquants de la tournée de la délégation d'UCCO-SACC-CSN organisée par la *New York State Corrections Officers and Police Benevolent Association* (NYSOPBA) et par le directeur de l'établissement à Clinton, Dale Artus. Il a discuté, lors de cette rencontre, des problèmes liés au recrutement de nouveaux agents : « Pour constituer le personnel d'un système carcéral moderne, il faut des professionnels extrêmement bien formés qui acceptent d'entrer en relation, au jour le jour, avec les criminels les plus dangereux des États-Unis. »

La NYSOPBA fait pression sur les politiciens de l'État pour améliorer les pensions de retraite des agents correctionnels. En 2006, le syndicat est parvenu à faire présenter un projet de loi à l'Assemblée de l'État de New York afin de rendre plus attrayante la carrière dans le service correctionnel. Le gouverneur de l'époque, George Pataki, a opposé son veto.



Le gouverneur

Les batailles politiques à l'Assemblée de l'État au sujet des conditions de travail sont courantes pour la *California Correctional Peace Officers Association* (CCPOA), qui représente 30 000 agentes et agents dans l'ensemble de l'État. Leur syndicat est engagé dans une lutte constante contre les attaques du gouverneur républicain Arnold Schwarzenegger, ancienne vedette d'Hollywood, depuis son élection en 2003.

La première grande intervention politique de Schwarzenegger a été de tenter de régler le déficit budgétaire de l'État en réduisant unilatéralement les prestations de retraite des fonctionnaires. En 2005, cependant, la CCPOA a conduit à la victoire une coalition de syndicats de la fonction publique dans une âpre lutte référendaire pour faire échec aux projets du gouverneur.

Aujourd'hui, Schwarzenegger essaie de briser la CCPOA et d'imposer une nouvelle convention collective, en invoquant pour cela

une loi jamais utilisée, qui l'autorise à mettre en place de nouvelles dispositions concernant les salaires, les avantages et les conditions de travail, sans entente négociée avec le syndicat.

Les membres de ce syndicat ont l'habitude des agressions. En moyenne, en Californie, neuf agents sont assaillis chaque jour. L'extrême violence du système carcéral californien fait en sorte que leur recrutement représente un défi. Selon la CCPOA, environ 10 % de tous les postes d'agent correctionnel de l'État sont présentement vacants.

Le vice-président du comité exécutif de la CCPOA, Chuck Alexander, signale que les agentes et les agents correctionnels sont recrutés selon les mêmes normes que celles utilisées par les autres services policiers de l'État. « Nous sommes en concurrence pour embaucher les mêmes personnes, dit Alexander. Dans les négociations collectives, nous devons être compétitifs face à ces corps de police. »

Un régime de retraite convenable est un des principaux facteurs qui incitent les agentes et les agents correctionnels à envisager une longue carrière. Ceux de la Californie peuvent prendre leur retraite après 25 années de service avec une pension correspondant à 75 % de leur salaire, s'ils sont âgés d'au moins 50 ans. Les prestations peuvent atteindre un maximum de 90 % de leur salaire, après 30 années de service.

« Notre profession exige une mentalité différente et plus de résistance que presque tous les autres emplois. Si l'on veut maintenir la qualité d'une main-d'œuvre professionnelle et bien formée, il faut des incitatifs pour la garder dans un emploi comme le nôtre, conclut M. Alexander. Un régime de retraite équitable est une des façons d'y arriver. »

Lyle Stewart



Afrique

Une nouvelle organisation syndicale

Une nouvelle organisation régionale africaine, affiliée à la Confédération syndicale internationale (CSI), a vu le jour en novembre au Ghana. Cette structure, qui regroupe huit millions de travailleurs et de travailleuses dans 44 pays africains, a été mise en place sous l'impulsion de la refondation du mouvement syndical international.

L'organisation syndicale panafricaine est le fruit de la création de la CSI, en novembre 2006. La fondation de la nouvelle organisation syndicale régionale africaine représente une avancée certaine sur le plan de l'action syndicale. On ne peut concevoir cette action au même titre que la pratique du syndicalisme dans une société industrielle. Aujourd'hui, par exemple, c'est près de 80 % de la population africaine qui œuvre dans le secteur de l'économie informelle. Selon le Bureau international du travail, 90 % des nouveaux emplois créés depuis 1990 l'ont été dans ce secteur. Dans des pays comme le Bénin, le Mali ou le Togo, c'est plus de 30 % du PIB qui repose sur l'économie informelle.

Des syndicalistes du Burkina Faso ont présenté leur projet au congrès de fondation de la CSI. Les syndicats ont mis en place des moyens concrets de représenter les travailleurs devant l'État afin, notamment, de faire respecter les normes du travail et de la sécurité sociale. Les quatre centrales syndicales du pays se sont alors associées pour dégager un réel rapport de force afin d'assurer la représentation des travailleuses et des travailleurs par la création de coopératives et en mutualisant certaines protections sociales.

Les trois âges du syndicalisme africain

Les syndicats en Afrique se sont formés et développés dans le sillage du colonialisme et des crises politiques et humanitaires. Si on retrouve au début du XX^e siècle des manifestations, des regroupements et des grèves pour lutter contre l'exploitation sauvage des travailleurs, il faut attendre les années 1940 pour voir apparaître des organisations syndicales calquées sur le modèle des métropoles. Britanniques, Français et Belges exportent alors non seulement leur culture syndicale, mais aussi des législations du travail qui sont appliquées sans considérer les réalités locales.

La décolonisation provoquera des bouleversements qui auront des conséquences sur les plans politique et syndical. Dans plusieurs pays, les

dictatures et les régimes à parti unique embrigadent des organisations de la société civile, signifiant du même coup la fin du pluralisme syndical. À la fin des années 1970, le timide retour à la démocratie ramène à l'avant-scène la création de nouveaux syndicats.

Politiques de choc

Comme le rapporte le secrétaire général de la CSI, Guy Ryder, au milieu des années 1980, le continent africain sert de laboratoire pour les politiques de choc du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Les syndicats africains n'ont pas été en mesure de stopper ces politiques concoctées entre leurs gouvernements nationaux corrompus et les « grandes » institutions internationales. Les mises à pied massives, les baisses considérables de salaire et l'appauvrissement généralisé des populations locales sont venus meubler le sinistre portrait d'une économie africaine construite en fonction presque exclusivement du commerce international.

Le congrès de fondation de la Confédération syndicale internationale fait donc de la lutte à la corruption une priorité d'action pour le développement de la démocratie.

Redéfinir la solidarité

Enfin, le congrès a rappelé l'importance de renforcer le mouvement syndical africain. Dépendants pour une bonne part de l'aide internationale, les syndicats ont besoin de redéfinir les bases mêmes de la solidarité et de la coopération avec les organisations des pays du Nord. La nouvelle Confédération syndicale internationale s'est donné le mandat d'opérer un virage afin de bâtir des rapports Nord-Sud plus égaux. Espérons que le message sera entendu !

Jacques Létourneau

Trop facilement oubliée

L'invité



GHISLAIN PICARD

Ghislain Picard est chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador depuis janvier 1992.

En octobre 2006, l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) organisait la tenue du premier forum socioéconomique des Premières Nations et des Inuit dans la communauté innue de Mashteuiatsh. L'événement, considéré par plusieurs observateurs comme un sommet sans précédent, a permis à plus de 500 participants, incluant une majorité de chefs et de représentants autochtones, de saisir l'importance des défis des communautés autochtones au Québec.

Plus d'une année plus tard, on a l'impression que ce grand rendez-vous aura finalement été sans suite concrète et restera, potentiellement, un simple souvenir si rien n'est fait pour rappeler aux participants, principalement des milieux gouvernementaux, leurs engagements d'appuyer nos communautés dans leur volonté de redresser leurs situations sociale et économique.

Parce que nous avons cru qu'il était de notre responsabilité de faire ce rappel, afin que les efforts investis dans le forum produisent les fruits espérés, l'APNQL a rendu publique, en novembre, sa plateforme politique, qui contient les principaux éléments associés au cheminement collectif des Premières Nations vers une société saine et prospère. Ce geste s'avérerait le seul recours pour signifier que les préoccupations qui ont fait les manchettes lors du forum sont réelles et que pour y répondre, nous avons besoin de concrétiser les partenariats proposés, y compris ceux des représentants de la société civile québécoise.

Une plateforme politique, c'est aussi le langage que comprennent les politiciens que nous côtoyons, qui ont souvent fait valoir leur sincérité lorsqu'il s'agit de répondre à nos revendications légitimes. Malheureusement, la dernière campagne électorale provinciale nous aura fait

la démonstration, encore une fois, que le destin de nos communautés ne fait pas le poids dans une élection, et qu'il n'y a pas de politicien avec le courage nécessaire pour exprimer son importance. Finalement, comme nous le disons trop souvent, il n'en tient qu'à nous de ramener les projecteurs sur la situation de nos populations, qui n'est ni acceptable ni enviable. Les écarts aux plans social et économique sont à un point tel que les données rendues publiques, il y a quelques semaines, qui confirment une explosion démographique, joueront contre nous si nous n'arrivons pas à améliorer les perspectives pour les générations qui suivent nos pas.

Il faut d'abord que nos propres gouvernements soient reconnus, puis avoir accès à un territoire et à ses ressources pour jouir d'une économie réelle et viable. Il faudra aussi mettre fin à l'emprise coloniale de la Loi sur les Indiens, qui nous enlise dans le *statu quo*, et, finalement, une bonne dose de volonté politique pour mettre en œuvre un plan d'action pour l'amélioration des conditions de vie de nos communautés.

Nous reconnaissons qu'il y a encore beaucoup à faire pour contrer les préjugés qui alimentent, trop souvent, les relations entre nos différentes sociétés. C'est pour cette raison que notre action consiste aussi à créer des liens avec les différents secteurs de la société civile québécoise. Ces incompréhensions trouvent sans doute trop facilement un complice dans notre manque de volonté de se doter des balises nécessaires pour que s'établisse un dialogue sain et respectueux.

Nous ne pouvons parler qu'au nom des générations qui nous suivent et confirmer notre engagement de leur préparer le meilleur avenir possible.

Perspectives  **CSN**

Perspectives CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux
514 598-2131
Publié quatre fois par année, il est tiré à 28 500 exemplaires et distribué gratuitement à tous les syndicats de la CSN.

Coordination

Jacqueline Rodrigue
jacqueline.rodrigue@csn.qc.ca

Adjointe à la coordination

Lyne Beaulieu

Rédaction

Benoît Aubry, Pierre-Luc Bilodeau, Michel Crête, France Désaulniers, Roger Deslauriers, Michelle Filteau, Madeleine Gignac, Alyssa Lapointe, Jean-Pierre Larche, Jacques Létourneau, Jacqueline Rodrigue, Marie-Reine Roy, Lyle Stewart

Correction d'épreuves

Lyne Beaulieu, Claire Trencia

Conception graphique

Jean Gladu et Sophie Marcoux

Soutien technique

Carole Archambault

Photographie

Clément Allard, Alain Chagnon, Gilbert Duclos, Michel Giroux, Louise Leblanc, Philippe Manning, Roland Thérault, contributions militantes

Caricature

Boris

Impression

Les syndiqué-es CSN de l'imprimerie Impart-Litho

Distribution

Module de distribution de la CSN

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus

514 598-2233
ISSN : 1705-6527
Dépôt légal - Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2008
Dépôt légal - Bibliothèque et archives Canada, 2008
Envoi de poste publication
n° de convention : 40064900
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : CSN, 1601, avenue De Lorimier Montréal (Québec) H2K 4M5

Ne laissons pas tomber la forêt !



et soutenons les travailleurs ! **CSN**

